



La redirection écologique de la MRC des Appalaches

Revalorisation des territoires miniers

Réalisé par **coboom**

/ PROPULSER L'IMPACT



Table des matières

03	Remerciements	13	Plan stratégique détaillé
04	Sommaire exécutif	<i>14</i>	<i>Vision 2040</i>
07	Contexte	<i>15</i>	<i>Orientations stratégiques</i>
10	Méthodologie	<i>39</i>	<i>Projets stratégiques</i>
		58	Annexes



Remerciements

La **MRC des Appalaches** tient à remercier l'ensemble des personnes et organisations qui ont contribué à la démarche de revalorisation des territoires miniers et à l'élaboration de ce plan stratégique collectif.

Un immense merci à toutes les équipes de la **MRC des Appalaches**, de la **SDE région de Thetford**, du **comité DuGrisAuVert**, de **ID Thetford** et de la **Ville de Thetford Mines**, dont l'implication, la rigueur et la collaboration ont permis de faire de cette démarche un véritable projet de territoire.

Nos remerciements s'étendent également à toutes les autres parties prenantes, entreprises, citoyen·nes, organismes communautaires, institutions, experts et acteurs régionaux, pour leurs précieuses contributions et leur participation active aux ateliers et aux activités de concertation.

Nous souhaitons souligner la participation assidue et l'engagement exemplaire de **M. Marc-Alexandre Brousseau, maire de Thetford Mines**, et de **M. Guy Bérard, président de Mazarin / Société Asbestos / 3R Minéral**, dont la présence à chacun des ateliers et les échanges constructifs ont grandement enrichi la réflexion collective.

Un remerciement particulier est également adressé au **Cégep de Thetford** et à **ses centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)** pour leur apport scientifique et leur rôle de partenaires clés en innovation et en développement territorial.

Enfin, la **MRC** remercie **le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)** pour son soutien financier, ainsi que **Desjardins** pour son soutien à la mise en œuvre des prochaines étapes.

Grâce à l'engagement de chacun, cette démarche s'affirme comme un projet collectif ambitieux, inclusif et porteur d'avenir pour le territoire des Appalaches.

Sommaire exécutif

La **MRC des Appalaches** s'engage, avec le plan, dans une redirection écologique de ses territoires afin de transformer un héritage industriel lourd en levier d'innovation, de robustesse économique et de fierté collective. Le plan s'appuie sur la *Stratégie de développement de l'héritage minier 2035* et sur la *Planification stratégique 2025-2029 de la MRC*, dont il reprend et opérationnalise les orientations liées à l'héritage minier, à l'énergie, au plein air, à la gouvernance et aux communications.

Vision territoriale 2040

D'ici 2040, la **MRC des Appalaches** s'imagine comme un territoire qui transforme ses cicatrices industrielles en leviers d'avenir. Là où les haldes et les friches témoignaient autrefois de la fin d'un cycle minier, se dessine aujourd'hui un nouvel écosystème fondé sur la valorisation, la résilience et l'innovation.

Notre vision repose sur un principe simple, mais ambitieux : faire de la revalorisation des résidus miniers et des autres ressources territoriales un moteur de développement durable, au service de notre économie, de notre qualité de vie et de notre identité collective.

Nous croyons que nos ressources, qu'elles soient matérielles, humaines ou foncières, sont porteuses d'un potentiel immense. En soutenant la création d'une économie circulaire ancrée localement, en valorisant les savoir-faire issus de notre histoire industrielle, et en misant sur des projets novateurs comme la production d'énergie renouvelable ou la transformation de minéraux stratégiques, nous voulons bâtir un territoire qui crée de la valeur sans compromettre l'avenir.

Mais cette transition ne se fera pas sans les communautés. C'est en reconnectant les citoyennes et citoyens à leur territoire, en réinvestissant les anciens quartiers miniers, en soutenant les initiatives locales, et en encourageant une gouvernance partagée, que nous pourrons véritablement revitaliser nos milieux de vie.

Thetford Mines et sa région ont toutes les conditions réunies pour devenir un modèle. Un modèle de territoire post-industriel qui n'oublie pas d'où il vient, mais qui choisit lucidement où il veut aller. Un territoire qui transforme ses passifs en ressources, ses défis en opportunités, et ses mémoires en fondations pour un développement inclusif, vert et prospère.

Les orientations stratégiques

1

Développer un écosystème territorial à forte valeur sociale, environnementale et économique

Structurer les liens entre entreprises, institutions, organismes et citoyens pour faire des contraintes héritées du passé minier des leviers de création de valeur durable : maillage d'entreprises, valorisation des compétences locales, formation et recherche appliquée, réhabilitation et requalification des sites miniers et communication territoriale.

2

Devenir un pôle d'innovation en valorisant l'unicité géologique du territoire et ses minéraux stratégiques

Consolider la synergie déjà très active entre les acteurs scientifiques, industriels et territoriaux du milieu pour faire de la **MRC** le pôle québécois de recherche, d'expérimentation et de démonstration industrielle consacré à la valorisation durable des ressources et des sols uniques du territoire.

3

Accélérer la transition énergétique du territoire par la production et le stockage d'énergie renouvelable

Mettre à profit l'ensemble du territoire de la **MRC**, sa géologie unique, ses espaces disponibles, ses haldes, ses puits ennoyés et ses bassins pour déployer des projets solaires, éoliens, géothermiques, d'hydrogène minéral de synthèse, de stockage et de récupération de chaleur, et bâtir un système énergétique intégré, résilient et fortement contributeur à la transition verte. Le retour du train sur le territoire appuiera également cette transition par une mobilité et une logistique à plus faible empreinte carbone.

4

Faire de la MRC des Appalaches une destination touristique minière complète et distinctive alliant nature, culture et patrimoine

Faire des territoires miniers des Appalaches une destination coup de cœur en tourisme minier. Déployer une offre cohérente, portée par un récit territorial fort et des expériences immersives, et soutenue par une mobilité durable, dont le retour du train sur le territoire constitue un levier structurant pour connecter les attraits et accroître le rayonnement.

5

Reconnecter les communautés à la fierté de leur territoire minier pour soutenir la cohésion sociale et la revitalisation collective

Rallier les communautés autour de la fierté d'un territoire riche et unique, en faisant émerger la parole citoyenne, en soutenant et en reliant les initiatives communautaires, culturelles et éducatives, et en donnant à chaque génération et communauté les moyens de prendre une part active à l'avenir des Appalaches.

Les projets stratégiques

Pour passer de la vision à l'action dès la prochaine année, voici les quatre projets phares qui traduisent ces orientations en leviers concrets de transformation du territoire.

1. Création de la coopérative de solidarité DuGrisAuVert

Structurer une gouvernance collective qui fait du pôle d'innovation le cœur battant du territoire, en rassemblant entreprises, institutions, municipalités, organismes et citoyens·ne·s pour unir leurs forces, consolider les synergies, coordonner et accélérer les projets de redirection écologique, mutualiser les ressources, animer l'écosystème territorial et faire rayonner la marque DuGrisAuVert.

2. Proposition de valeur territoriale et stratégie de communication intégrée

Définir une proposition de valeur commune qui met en lumière l'unicité des Appalaches, puis déployer une stratégie de communication et de mobilisation qui s'adresse à chaque groupe d'acteurs du territoire afin de parler d'une seule voix, renforcer l'attractivité et nourrir la fierté collective.

3. Cadre territorial de planification et de cartographie des usages des territoires miniers

Mettre en valeur et rassembler tous les actifs stratégiques du territoire pour cartographier clairement les zones les plus propices aux projets énergétiques, industriels, touristiques et autres, afin de mieux orienter l'action, simplifier et accélérer la mise en œuvre des projets, réduire les conflits d'usage et sécuriser les investissements dans une perspective responsable et tournée vers le long terme.

4. Stratégie touristique minière intégrée et de rayonnement régional

Inventorier tous les attraits touristiques miniers du territoire, relier ces offres pour créer des parcours mémorables, développer de nouvelles expériences combinant transformation post-minière, plein air et culture, structurer une gouvernance touristique rassembleuse et déployer, avec les partenaires régionaux, une stratégie de rayonnement qui fait des Appalaches une destination incontournable et fièrement assumée.

Ensemble, ces orientations et ces projets dessinent une trajectoire claire pour faire du territoire de la **MRC des Appalaches** un milieu plus robuste, plus innovant et plus fier de son unicité, en mettant en valeur ses ressources humaines, naturelles, économiques et minières au service d'un avenir choisi plutôt que subi.

Contexte

Vers la robustesse des territoires

L'analyse de la robustesse territoriale repose sur un constat partagé à l'échelle du Québec, du Canada et des économies avancées : les conditions structurelles du développement changent profondément. Depuis plusieurs décennies, les sociétés modernes ont bâti leur prospérité sur la croissance économique, la stabilité des marchés mondiaux et l'abondance énergétique. Or, ces trois piliers sont aujourd'hui fragilisés. Les territoires doivent désormais composer avec un environnement plus incertain, plus contraint et plus interdépendant.

Dans ce contexte, la robustesse devient un impératif : il ne s'agit plus simplement de croître, mais de préserver la capacité d'agir et de se maintenir dans un monde soumis à de multiples chocs économiques, climatiques, énergétiques et sociaux. Un territoire robuste est un territoire qui absorbe les crises sans s'effondrer, qui anticipe les perturbations et qui s'adapte en transformant ses vulnérabilités en leviers d'innovation.

Les grandes tendances lourdes qui façonnent cette nouvelle réalité s'imposent à l'ensemble des MRC du Québec :

- **Essoufflement de la croissance économique** : Le ralentissement structurel de la productivité, combiné au vieillissement démographique et à la raréfaction de la main-d'œuvre, limite la capacité des économies à générer une croissance durable. Les gouvernements et les entreprises doivent revoir leurs modèles pour miser sur la résilience et la création de valeur à long terme.
- **Endettement croissant** : Les dettes publiques et privées atteignent des niveaux historiquement élevés, réduisant la marge de manœuvre financière des États et des ménages. Cette situation accentue la dépendance aux taux d'intérêt et fragilise la stabilité économique en période de crise.
- **Déclin des énergies fossiles et transition énergétique** : La décarbonation de l'économie mondiale s'accélère, entraînant un basculement rapide des marchés de l'énergie. Les territoires riches en ressources naturelles ou en infrastructures énergétiques deviennent des zones stratégiques de reconversion et d'innovation.
- **Changements climatiques** : L'intensification des événements extrêmes (inondations, sécheresses, feux de forêt) modifie les priorités d'aménagement, de production et d'investissement. L'adaptation territoriale et la gestion des risques deviennent centrales pour assurer la sécurité et la viabilité des communautés.

Ces dynamiques s'entrecroisent et amplifient les vulnérabilités des territoires, mais elles ouvrent aussi des occasions de transformation profonde : relocalisation des chaînes d'approvisionnement, développement des énergies renouvelables, revalorisation des ressources et nouvelles formes de coopération intersectorielle.

C'est dans ce contexte global de transition et d'incertitude que s'inscrit la démarche de la **MRC des Appalaches**.

La MRC des Appalaches, un territoire en transformation

La **MRC des Appalaches** se distingue par son histoire singulière, façonnée par plus d'un siècle d'activité minière centrée sur l'exploitation de l'amiante. Ce passé industriel, qui a profondément marqué le paysage, la mémoire collective et la structure économique du territoire, représente aujourd'hui à la fois un défi et une opportunité. Depuis la fermeture des mines, la région a dû se redéfinir : ses haldes, autrefois symboles de déclin, sont désormais perçues comme un immense gisement d'avenir, porteur de nouvelles possibilités économiques, technologiques et écologiques.

Avec près de 300 millions de tonnes de résidus miniers disponibles, une géologie de sous-sol unique et l'immensité de ses territoires, la **MRC** détient un potentiel stratégique exceptionnel pour la revalorisation de minéraux stratégiques, notamment le magnésium et le nickel, essentiels à la transition énergétique mondiale.

À travers le projet **DuGrisAuVert**, la **MRC des Appalaches** s'engage dans une démarche structurée visant à transformer ce legs industriel en un écosystème territorial de revalorisation durable. Cette transition ne se limite pas à la sphère économique : elle mobilise les dimensions sociales, environnementales et identitaires du développement territorial.

Le projet s'appuie sur une dynamique déjà bien engagée :

- Un écosystème d'innovation autour du **Cégep de Thetford**, de ses deux CCTT (**Coalia** et **Kemitek**), de l'usine de démonstration industrielle **3R Minéral**, de l'Observatoire national de l'amiante (**ONA**) et bien d'autres.
- Des entreprises pionnières (**KSM**, **ECO₂Magnesia**, **3R Minéral**, **Mazarin**, **Deep Sky**, **Skyrenu**, etc) qui explorent la transformation des résidus et les technologies de captation du carbone.
- Une mobilisation institutionnelle forte menée par la **SDE** et la **MRC** pour favoriser la concertation, l'innovation et la planification à long terme.

L'enjeu pour la **MRC des Appalaches** est désormais de consolider cette transition dans une perspective de robustesse territoriale :

- en diversifiant les usages du territoire (énergie, industrie, logement, tourisme, agriculture);
- en planifiant la requalification des sites miniers selon une logique d'aménagement durable ;
- en développant des modèles de gouvernance collective et participative ;
- et en renforçant la cohérence entre les initiatives locales pour en maximiser les retombées.

Dans ce contexte, le plan de revalorisation **DuGrisAuVert** vise à faire de la **MRC des Appalaches** un territoire démonstrateur: un laboratoire vivant où s'expérimente la transition écologique, économique et sociale du Québec.

Il s'agit d'un projet exemplaire de robustesse territoriale appliquée, où la collaboration entre les acteurs publics, scientifiques, communautaires et privés devient la clé pour affronter les défis globaux et construire la prospérité durable des Appalaches.

Méthodologie

La démarche de planification stratégique de la **MRC des Appalaches** repose sur la méthodologie de cocréation **Coboom**, une approche participative qui mobilise les entreprises, les institutions, les municipalités, les organismes et les citoyens autour d'un même objectif : construire un plan ancré dans la réalité du milieu, cohérent avec les ambitions régionales et porteur de robustesse, de redirection écologique et de fierté territoriale.

En amont, un travail d'analyse documentaire et de mise en cohérence a été réalisé à partir de deux plans structurants : la *Stratégie de développement de l'héritage minier 2035* et la *Planification stratégique 2025-2029 de la MRC*. Le plan stratégique de la revalorisation des territoires miniers s'appuie sur ces fondations et en reprend les orientations liées à l'héritage minier, à l'énergie, au plein air, à la gouvernance et aux communications, en les actualisant dans une perspective de revalorisation durable des territoires miniers. La démarche a ainsi permis de regrouper, clarifier et opérationnaliser des orientations auparavant dispersées dans plusieurs documents.

Concrètement, le processus s'est déroulé en deux grandes phases complémentaires :

- 1 une phase d'analyse, pour comprendre en profondeur l'écosystème territorial et les leviers de revalorisation.
- 2 une phase de prospective et de cocréation, pour définir la vision 2040, les orientations stratégiques et les projets structurants, puis organiser leur mise en œuvre.

Les principales étapes sont résumées dans le tableau suivant.

Étape de la démarche	Objectif principal	Principales activités	Résultats clés
Analyse des parties prenantes et des actifs stratégiques	Comprendre l'écosystème territorial et les leviers de revalorisation des territoires miniers	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des plans existants (<i>Stratégie de l'héritage minier 2035</i>, <i>Planification stratégique 2025-2029</i>) • Cartographie des parties prenantes • Environ 30 entrevues individuelles avec des acteurs économiques, institutionnels, communautaires et environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait partagé des forces, contraintes et opportunités • Identification des actifs stratégiques et des principaux enjeux

<p>Journée Homo Economicus</p>	<p>Créer une culture commune face aux grands enjeux économiques et socio-écologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Journée de formation et de sensibilisation réunissant les principales parties prenantes • Présentation des tendances lourdes (énergie, économie, endettement, climat) et de leurs impacts possibles pour la région • Exercices d'appropriation pour la MRC des Appalaches 	<ul style="list-style-type: none"> • Langage commun sur les risques et transitions en cours • Prise de conscience partagée de la nécessité d'une redirection écologique du territoire
<p>Atelier OST - prospective territoriale</p>	<p>Faire émerger les grands thèmes de développement et les priorités collectives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de type Open Space, ouvert aux parties prenantes du territoire • Question centrale : « Comment transformer l'héritage minier en moteur d'innovation, de durabilité et de fierté régionale ? » • Groupes d'échanges et mise en commun en plénière 	<ul style="list-style-type: none"> • Thèmes structurants du plan : revalorisation industrielle, transition énergétique, gouvernance collaborative, développement touristique, fierté territoriale • Première structuration des pistes de projets
<p>Ateliers de fondements stratégiques</p>	<p>Définir le cadre stratégique du plan</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de cocréation réunissant les acteurs clés • Co-construction de la vision 2040 du territoire • Définition des grandes orientations stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Vision 2040 claire et mobilisatrice • Ensemble cohérent d'orientations pour la revalorisation des territoires miniers

<p>Ateliers de cocréation thématiques</p>	<p>Préciser et prioriser les projets structurants associés à chaque orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers dédiés aux principales orientations (énergie, tourisme, innovation, développement économique) • Mobilisation d'experts et d'acteurs concernés selon les thèmes • Travail en sous-groupes sur les projets, leurs impacts, leurs conditions de réussite 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de projets structurants pour chaque orientation • Priorisation des projets selon l'impact, la faisabilité et la capacité du milieu
<p>Atelier sur la gouvernance</p>	<p>Organiser la mise en œuvre, la coordination et le suivi du plan</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre réunissant les partenaires régionaux concernés par la mise en œuvre • Clarification des rôles et responsabilités (MRC, SDE, municipalités, partenaires) • Discussion sur les mécanismes de coordination et de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma de gouvernance pour le plan DuGrisAuVert • Mécanismes de coordination et de suivi partagés • Conditions de pérennité de la démarche précisées

Cette méthodologie, à la fois structurée et participative, montre l'ampleur du travail réalisé : analyse des plans existants, entretiens individuels, formations, grands ateliers ouverts et cocréation de projets concrets. Elle a permis de transformer une réflexion collective en un plan stratégique opérationnel, intégrant les plans antérieurs et centré sur la redirection écologique des territoires de la **MRC des Appalaches**.

Plan stratégique détaillé

Vision territoriale 2040

14

Orientations stratégiques

1 - Développer un écosystème territorial à forte valeur sociale, environnementale et économique **15**

2 - Devenir un pôle d'innovation en valorisant l'unicité géologique du territoire et ses minéraux stratégiques **20**

3 - Accélérer la transition énergétique du territoire par la production et le stockage d'énergie renouvelable **25**

4 - Faire de la **MRC des Appalaches** une destination touristique minière complète et distinctive alliant nature, culture et patrimoine **30**

5 - Reconnecter les communautés à la fierté de leur territoire minier pour soutenir la cohésion sociale et la revitalisation collective **35**

Projets stratégiques

1 - Création de la Coopérative de solidarité DuGrisAuVert **39**

2 - Proposition de valeur territoriale et stratégie de communication intégrée **45**

3 - Cadre territorial de planification et de cartographie des usages des territoires miniers **51**

4 - Stratégie touristique minière intégrée et de rayonnement régional **54**



Vision territoriale 2040

D'ici 2040, la **MRC des Appalaches** s'imagine comme un territoire qui transforme ses cicatrices industrielles en leviers d'avenir. Là où les haldes et les friches témoignaient autrefois de la fin d'un cycle minier, se dessine aujourd'hui un nouvel écosystème fondé sur la valorisation, la résilience et l'innovation.

Notre vision repose sur un principe simple, mais ambitieux : faire de la revalorisation des résidus miniers et des autres ressources territoriales un moteur de développement durable, au service de notre économie, de notre qualité de vie et de notre identité collective.

Nous croyons que nos ressources, qu'elles soient matérielles, humaines ou foncières, sont porteuses d'un potentiel immense. En soutenant la création d'une économie circulaire ancrée localement, en valorisant les savoir-faire issus de notre histoire industrielle, et en misant sur des projets novateurs comme la production d'énergie renouvelable ou la transformation de minéraux stratégiques, nous voulons bâtir un territoire qui crée de la valeur sans compromettre l'avenir.

Mais cette transition ne se fera pas sans les communautés. C'est en reconnectant les citoyennes et citoyens à leur territoire, en réinvestissant les anciens quartiers miniers, en soutenant les initiatives locales, et en encourageant une gouvernance partagée, que nous pourrions véritablement revitaliser nos milieux de vie.

Thetford Mines et sa région ont toutes les conditions réunies pour devenir un modèle. Un modèle de territoire post-industriel qui n'oublie pas d'où il vient, mais qui choisit lucidement où il veut aller. Un territoire qui transforme ses passifs en ressources, ses défis en opportunités, et ses mémoires en fondations pour un développement inclusif, vert et prospère.

Orientations stratégiques

Les orientations stratégiques traduisent la vision 2040 du territoire en cinq grands axes de transformation qui guideront la mise en valeur de l'ensemble des territoires et des activités économiques de la **MRC des Appalaches**, notamment l'audacieuse ambition de revaloriser ses territoires miniers, en s'appuyant sur la richesse géologique de son sous-sol. Issues d'un processus de cocréation collectif avec les acteur·rice·s économiques et socio-écologiques du milieu, elles définissent les priorités collectives et les leviers de développement économique à privilégier pour conjuguer innovation, robustesse économique et fierté territoriale. Ensemble, elles établissent le cadre d'action qui orientera les projets collectifs à venir et soutiendra la redirection écologique de la **MRC**.

La redirection écologique, selon les chercheur·e·s français Alexandre Monnin, Diego Landivar et Emmanuel Bonnet, à l'origine de ce concept d'innovation sociale, invite à repenser collectivement l'avenir d'un territoire plutôt qu'à simplement chercher à verdir la croissance. Elle consiste à identifier ce qu'il faut faire évoluer, transformer ou parfois laisser derrière pour adapter le territoire aux réalités écologiques, tout en mettant en valeur ses forces, ses savoir-faire et ses ressources locales. L'objectif est de bâtir un modèle plus robuste et porteur de sens, permettant aux communautés de continuer à prospérer dans un monde en transition.

Orientation 1

Développer un écosystème territorial à forte valeur sociale, environnementale et économique

Genèse et évolution de l'orientation

L'orientation 1 trouve son origine dans les premiers ateliers de fondements stratégiques, alors que la vision territoriale de 2040 prenait forme autour du concept d'économie circulaire. Cette approche, centrée sur la réduction des déchets et la réutilisation des ressources, correspondait initialement au désir collectif de valoriser les résidus miniers et de redonner vie aux sites industriels du territoire.

Au fil du processus de cocréation, les participant·e·s ont toutefois reconnu que cette notion ne suffisait pas à exprimer la profondeur du changement souhaité. L'économie circulaire, bien qu'indispensable, s'inscrivait encore dans une logique de croissance verte, celle d'un développement économique cherchant à « verdir » les modèles existants. Or, la vision territoriale formulée par la **MRC des Appalaches** repose désormais sur une redirection écologique, au sens défini par les chercheurs français Alexandre Monnin, Diego Landivar et Emmanuel Bonnet : réorienter le développement économique, social et culturel à partir des limites planétaires et des attachements locaux, plutôt que de chercher à prolonger un modèle à bout de souffle.

Cette redirection implique de repenser non seulement les flux matériels, mais aussi les relations entre acteurs, usages du territoire et gouvernance collective. C'est dans cet esprit qu'est née l'idée d'un écosystème territorial à forte valeur sociale, environnementale et économique, concept plus englobant et cohérent avec la vision 2040. Cette évolution marque une inflexion majeure : il ne s'agit plus seulement d'optimiser la circularité des ressources, mais de reconfigurer l'ensemble du système territorial afin qu'il devienne plus robuste, au sens défini par le chercheur français Olivier Hamant, c'est-à-dire plus diversifié, plus souple et capable d'encaisser les chocs sans perdre sa vitalité, tout en demeurant solidaire et soutenable.

Enjeux et besoins auxquels elle répond

Les ateliers de cocréation animés par Coboom ont permis de dégager plusieurs enjeux structurants:

Thématiques	Défis soulevés	Opportunités identifiées
Territoire et ressources	Cadre légal complexe lié à l'amiante ; lenteur réglementaire ; dispersion des initiatives ; difficulté d'accès au foncier.	Valorisation des haldes pour la capture du CO ₂ ; terrains vastes et sécurisés ; géologie unique au Québec.
Mobilisation sociale et image	Résistance au changement ; faible implication citoyenne ; perception négative du passé minier.	Créer une vision partagée ; stimuler la fierté locale ; attirer de nouvelles entreprises et familles ; renforcer l'attractivité régionale.
Technologie et innovation	Manque d'équipements et de coordination entre les institutions ; inertie administrative.	Expertise reconnue (Cégep, COALIA, Kemitek, CFP) ; potentiel en captation de carbone, géothermie et chimie verte.
Formation et main-d'œuvre	Déficit de relève ; opportunité d'arrimage entre formation et besoins des entreprises.	Développer des formations spécialisées et une relève locale ; appuyer la reconversion industrielle.
Gouvernance et financement	Multiplicité des programmes ; difficulté à mutualiser les ressources.	Priorité gouvernementale à l'économie circulaire ; possibilités de financement fédéral et provincial accrues.

Ces constats convergent vers un même besoin : structurer un écosystème territorial cohérent, où les forces du milieu, telles qu'économiques, sociales et environnementales, sont mises en synergie autour d'une vision commune.

Intention stratégique

Faire de la **MRC des Appalaches** un territoire démonstrateur de redirection écologique, ancré dans une approche de durabilité forte où l'économie s'appuie sur les limites écologiques plutôt que de chercher à les compenser. Contrairement à la durabilité faible, qui considère que le capital naturel peut être remplacé par le capital économique ou technologique, la durabilité forte reconnaît que certaines ressources et équilibres écologiques sont irremplaçables. Dans cet esprit, l'objectif est de connecter les acteurs et actrices du territoire, notamment les entreprises, les institutions, les municipalités et les citoyens, afin de transformer les passifs miniers en leviers de création de valeur fondés sur la robustesse économique du territoire.

Cette intention s'incarne aussi dans des projets démonstrateurs structurants, dont la mise en valeur et la requalification du site de la **Mine Bell**, ainsi que dans des projets de restauration à forte valeur environnementale et sociale, comme celui porté par **GROBEC** visant la reconnexion de la rivière Bécancour au lac Noir afin de recréer un bassin de sédimentation naturel, de redonner l'accès au site à la population et de renforcer la fierté territoriale.

Axes de développement et objectifs associés

Axes de développement	Objectifs associés
1. Maillage d'entreprises complémentaires	Créer un réseau d'entreprises (PME, coopératives, OBNL) valorisant les flux de matières, d'énergie et de savoirs.
2. Autonomie économique régionale	Appuyer les industries qui réduisent la dépendance extérieure et stimulent la diversification locale.
3. Valorisation des compétences locales	Mettre à profit les savoir-faire issus du secteur minier et les transférer vers les nouveaux créneaux.
4. Formation et recherche appliquée	Déployer, avec le Cégep de Thetford , les CCTT et le Centre de formation professionnelle (CFP), une offre de formation et d'innovation alignée sur les besoins émergents.
5. Réhabilitation et requalification des actifs	Transformer les anciens sites miniers en espaces d'innovation, de production et de démonstration.

6. Communication et rayonnement

Développer une stratégie proactive pour repositionner la région comme un territoire innovant et durable.

7. Mobilité durable et transport de marchandises

Déployer une stratégie de mobilité et de logistique appuyée sur le retour du train et le corridor ferroviaire Québec, **MRC des Appalaches** et Sherbrooke, pour soutenir les filières émergentes, réduire l'empreinte carbone et améliorer l'accessibilité.

Initiatives potentiels évoqués

Les discussions de l'atelier consacré à cette première orientation ont permis de faire émerger plusieurs pistes de projets concrets susceptibles d'amorcer la transformation du territoire vers un véritable écosystème territorial. Les échanges ont révélé à la fois une forte maturité des acteurs et un désir collectif de passer rapidement à l'action, tout en reconnaissant les contraintes réglementaires et institutionnelles qui freinent encore certains projets.

Cartographier les compétences productives et les flux de matières

La **MRC des Appalaches** dispose déjà d'une première cartographie de ses actifs stratégiques, issue du Rapport d'analyse sur la revalorisation des résidus miniers réalisé par **Coboom**. Ce travail de base, enrichi au fil des ateliers de cocréation, a permis de mieux visualiser les entreprises, infrastructures, institutions et sites porteurs de potentiel pour la revalorisation du territoire. Les participant·e·s ont toutefois exprimé le besoin de compléter cette cartographie en y intégrant les compétences et expertises propres à chacun de ces actifs, qu'elles soient industrielles, scientifiques, techniques ou entrepreneuriales. Cette mise à jour permettrait de mieux comprendre les complémentarités entre les acteurs et de faire ressortir les synergies possibles, par exemple la mise en commun de ressources, la réutilisation de flux de matières ou la valorisation de savoir-faire partagés. Une telle cartographie bonifiée constituerait un outil stratégique pour orienter le développement des chaînes de valeur locales et favoriser l'émergence de projets collectifs à la fois cohérents, rentables et durables.

Créer un pôle de valorisation circulaire autour du Cégep et des deux CCTT

Les représentant·e·s du **Cégep de Thetford** et des deux centres collégiaux de transfert technologique ont rappelé que ces institutions constituent déjà un atout scientifique et technologique majeur pour la région, notamment grâce au partenariat entre l'usine de démonstration **3R Minéral et Coalia**. L'idée d'un pôle de valorisation circulaire est née de cette observation : rassembler, sous une même bannière, les expertises complémentaires en matériaux, en chimie verte, en plasturgie et en procédés industriels afin d'offrir un cadre commun d'expérimentation et de recherche appliquée. Ce pôle pourrait jouer un rôle clé dans la revalorisation des résidus miniers, mais aussi dans la mise au point de nouvelles solutions liées à la captation du carbone, à la production d'hydrogène minéral de synthèse, au recyclage des plastiques et à l'économie circulaire des matériaux. Il servirait également de vitrine pour attirer des investissements et positionner la **MRC des Appalaches** comme territoire démonstrateur de la transition industrielle.

Déployer une stratégie de communication citoyenne et de fierté territoriale

Enfin, un besoin fort de communication a été exprimé. Plusieurs participants ont souligné que la perception négative liée à l'amiante reste un frein majeur à l'acceptabilité sociale et à la confiance des investisseurs. Une campagne de communication citoyenne a donc été proposée pour déconstruire les craintes associées au passé minier et mettre en valeur les réussites récentes du territoire. Cette stratégie viserait à informer, rassurer et mobiliser la population autour des projets collectifs, tout en renforçant la fierté d'appartenance. Elle permettrait aussi d'attirer de nouveaux talents et partenaires économiques, en diffusant une image renouvelée d'un territoire audacieux, innovant et en transformation.

Favoriser le maillage par des rencontres et "autobus stratégiques"

Un autre projet récurrent dans les échanges concerne la mise en place d'activités de maillage actives entre les acteurs du territoire. L'idée d'organiser des "autobus stratégiques", des visites thématiques permettant de relier entrepreneurs, chercheurs, investisseurs et représentants publics, a été accueillie avec enthousiasme. Ces rencontres auraient une double fonction : renforcer la connaissance mutuelle entre acteurs du territoire et faire découvrir sur le terrain les projets en cours, les infrastructures disponibles et les espaces propices à l'innovation. Elles contribueraient ainsi à briser l'isolement des initiatives, à accélérer les partenariats et à dynamiser la culture de collaboration régionale.

Requalifier les haldes et sites miniers en zones d'innovation

Les participant-e-s ont insisté sur le potentiel unique des haldes et des friches minières, qui représentent des espaces vastes, isolés et déjà transformés, donc propices à accueillir des projets innovants. Plusieurs idées ont été évoquées : développement de serres géothermiques, aménagement de zones pilotes de revalorisation des matériaux ou encore implantation de projets d'énergie renouvelable sur les haldes stables. Ces initiatives contribueraient à la fois à la reconversion des sites, à la création d'emplois qualifiés et à la transition énergétique du territoire, tout en redonnant une image positive aux paysages miniers.

À titre d'exemple, le projet de requalification de la Mine Bell illustre concrètement cette ambition. En transformant ce site emblématique en espace structurant d'innovation et de démonstration, la **MRC** se dote d'un lieu capable d'accueillir des projets pilotes, de mobiliser les partenaires scientifiques et industriels, et de rendre visibles les solutions de redirection écologique issues du territoire.

Conclusion

Cette première orientation constitue le socle de la transformation du territoire post-minier. En dépassant la logique matérielle de l'économie circulaire pour embrasser une approche systémique fondée sur la collaboration, l'innovation et la fierté locale, la **MRC des Appalaches** pose les bases d'un écosystème territorial exemplaire, capable de concilier prospérité économique, durabilité environnementale et cohésion sociale.

Orientation 2

Devenir un pôle d'innovation en valorisant l'unicité géologique du territoire et ses minéraux stratégiques

Genèse et évolution de l'orientation

Cette orientation s'inscrit dans la continuité de la première orientation, qui a permis développer un écosystème territorial à forte valeur sociale, environnementale et économique en réunissant les entreprises, les institutions, les organismes et les collectivités autour d'une vision commune de revalorisation de durabilité forte. Alors que cet écosystème favorise la coopération et la complémentarité entre l'ensemble des acteurs du territoire, la présente orientation se concentre sur l'un de ses leviers les plus structurants : le pôle d'innovation des minéraux stratégiques et écologiques, porté par les institutions de recherche et les partenaires industriels de la région.

Au départ, l'orientation s'intitulait « Pôle d'innovation des minéraux stratégiques et des matériaux de restauration écologique ». Rapidement, les échanges ont fait émerger le besoin de simplifier et de recentrer le concept. Le nouveau titre, « Devenir un pôle d'innovation en valorisant l'unicité géologique du territoire et ses minéraux stratégiques », met davantage l'accent sur les processus techniques, les matériaux innovants, la circularité industrielle et l'unicité de la géologie des sols, tout en conservant l'ambition écologique. Cette évolution reflète le consensus formé autour d'un constat partagé : la **MRC des Appalaches** possède les atouts matériels, humains et scientifiques pour devenir un territoire de démonstration à échelle réelle dans la transformation durable des matériaux, la captation du carbone et la chimie verte.

Le pôle ne constitue pas une nouvelle entité créée par la **MRC**, mais bien la consolidation des synergies des institutions déjà actives sur le territoire, notamment le **Cégep de Thetford** et ses deux centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), **Coalia** et **Kemitek**, avec les entreprises locales et les acteurs économiques de la revalorisation. Ensemble, ils forment un réseau intégré d'innovation et de transfert technologique, capable de transformer les résidus miniers et les ressources régionales en matériaux à haute valeur ajoutée, au service de la transition énergétique et de l'économie circulaire.

Cette distinction entre écosystème et pôle est fondamentale : l'écosystème représente le cadre général de coopération entre les acteurs du territoire, tandis que le pôle en constitue la composante scientifique et technologique, dédiée à la recherche appliquée, à l'expérimentation et au transfert industriel.

Les discussions ont également permis de préciser la distinction entre économie circulaire et redirection écologique : la première s'intéresse à la performance et à la réutilisation des intrants et extrants, alors que la seconde définit le cap global du territoire en fonction des limites planétaires et des attachements locaux. Située à la croisée de ces deux logiques, cette orientation agit comme un levier technique, permettant de concrétiser la redirection écologique par la science, l'innovation et la collaboration interinstitutionnelle.

Ainsi, elle marque le passage d'une dynamique de collaboration territoriale à une capacité d'innovation partagée, où la connaissance et la recherche deviennent les moteurs de la revalorisation, de l'attractivité et de la prospérité durable du territoire.

Enjeux et besoins auxquels elle répond

Les échanges ont mis en évidence plusieurs défis structurants propres au développement de la filière technologique et scientifique des minéraux stratégiques :

Thématiques	Défis soulevés	Opportunités identifiées
Cadre réglementaire	Absence de cadre pour la séquestration du CO ₂ , lourdeur administrative, décalage entre la volonté politique et la mise en œuvre.	Élaborer un cadre québécois de référence, inspiré des pratiques de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Créer une gouvernance locale intégrée.
Financement et rentabilité	Projets à forte intensité capitalistique (2 à 5 G\$), dépendance à de grands investisseurs, volatilité des marchés du nickel, du lithium et du magnésium.	Forte demande mondiale en minéraux stratégiques, ouverture de marchés stratégiques (Europe, Asie), diversification de projets (KSM, ECO₂Magnesia, Deep Sky).
Technologie et innovation	Technologies encore à maturer, besoin d'usines pilotes et de bancs d'essai, délais de développement trop longs.	Existence d'un écosystème scientifique complet : Coalia, Kemitek, Cégep de Thetford, INRS, Observatoire national de l'amiante et l'usine de démonstration 3R Minéral déjà active.
Accès à la puissance électrique	Capacité limitée du réseau régional, manque de mégawatts disponibles pour les projets industriels et scientifiques, délais d'approbation d' Hydro-Québec .	Positionner le pôle comme partenaire stratégique d' Hydro-Québec pour prioriser l'approvisionnement énergétique des projets structurants et anticiper les besoins futurs. Favoriser la planification énergétique territoriale.
Reconnaissance et rayonnement	Visibilité limitée du savoir-faire local, compétition avec d'autres régions (Val-des-Sources, Trois-Rivières).	Stratégie de positionnement territorial et de communication ciblée. Complémentarité interrégionale et internationale.

Main-d'œuvre et relève scientifique

Difficultés à attirer et retenir les talents en région ; fragilité du financement de base des CCTT.

Dynamisme local, qualité de vie, **Cégep** réactif et agile. Développement de cursus techniques adaptés à la transition industrielle.

Ces constats confirment la nécessité d'une approche collective : consolider un pôle de recherche et d'expérimentation appliquée qui unifie les infrastructures, renforce la reconnaissance et crée un environnement favorable à l'innovation responsable.

Intention stratégique

Faire des institutions et partenaires du territoire le pôle québécois de recherche, d'expérimentation et d'innovation en transformation durable des minéraux stratégiques et écologiques. Ce pôle reposera sur l'expertise scientifique et industrielle du territoire afin de développer des procédés à faible empreinte environnementale, de soutenir la relance de la filière minérale par la science et la technologie, de favoriser la création de matériaux innovants et recyclables, d'accélérer la production d'hydrogène minéral de synthèse, et d'accélérer la décarbonation par la captation, la séquestration et la revalorisation du CO₂. Cette orientation incarne le versant technique de la transition et vise à démontrer que le territoire, grâce à ses institutions, peut innover et produire autrement, sans reproduire les modèles extractivistes du passé.

Axes de développement et objectifs associés

Ces axes s'appuient sur l'unicité géologique du sous-sol et la disponibilité des minéraux stratégiques, qui rendent possible l'émergence et le déploiement de nouvelles filières technologiques sur le territoire.

Axes de développement	Objectifs associés
1. Valoriser les minéraux stratégiques issus des résidus miniers	Extraire et transformer le magnésium, la silice et d'autres métaux secondaires à partir des haldes, en testant des procédés industriels à échelle réelle dans une logique de recherche appliquée.
2. Développer la captation, la séquestration et la revalorisation du CO ₂	Soutenir la carbonatation minérale et la chimie verte, rendues possibles par la géologie unique du territoire, en partenariat avec Skyrenu et d'autres acteurs scientifiques et industriels, incluant Deep Sky pour les volets de démonstration et de séquestration.
3. Innover en matériaux de construction durables	Produire des géopolymères, briques et granulats à base de silicates pour bâtir localement avec des ressources recyclées et à faible empreinte carbone.

4. Mutualiser les savoirs et les infrastructures du pôle

Structurer un pôle d'innovation collaboratif entre **Coalia**, **Kemitek**, le **Cégep de Thetford**, l'**INRS** et les entreprises du territoire afin de partager les connaissances, coordonner les projets et mutualiser les infrastructures scientifiques et technologiques.

5. Structurer la reconnaissance et l'acceptabilité sociale

Développer une stratégie de communication scientifique et réglementaire en cohérence avec les orientations de la stratégie territoriale, afin de renforcer la transparence et la crédibilité du pôle.

6. Développer la production d'hydrogène minéral de synthèse

Accélérer le développement et la démonstration de la filière d'hydrogène minéral de synthèse, notamment en partenariat avec **Vema Hydrogen**, en mobilisant les actifs miniers, énergétiques et scientifiques du territoire.

Initiatives évoquées

Le pôle technologique et scientifique du territoire repose déjà sur plusieurs initiatives structurantes qui agissent comme leviers concrets de la transformation durable des matériaux et de la redirection industrielle. Ces initiatives démontrent que le pôle d'innovation est déjà en émergence, porté par les institutions et les entreprises régionales, et que la région dispose d'une base solide pour accélérer son développement.

Initiatives en place

Usine de démonstration industrielle - 3R Minéral / Coalia

Elle constitue une véritable vitrine de l'expertise régionale. Cette installation permet déjà de tester et valider, à l'échelle pré-industrielle, des procédés de transformation sécuritaire des résidus miniers stratégiques. Financé par plusieurs partenaires, ce projet agit comme plateforme commune du pôle, où se rencontrent la recherche et l'industrie afin de dérisquer les technologies avant leur commercialisation et de positionner la région comme référence en innovation industrielle durable.

Filières de valorisation de la géologie unique du sol

Les projets **ECO₂ Magnesia**, **KSM** et **Olimag** démontrent la faisabilité industrielle d'une transformation des minéraux stratégiques en produits à forte valeur ajoutée, incluant des engrais, des additifs minéraux et des matériaux réfractaires ou composites. Ces initiatives constituent les locomotives industrielles du pôle et illustrent la complémentarité entre recherche appliquée, entrepreneuriat local et attractivité internationale, tout en s'inscrivant dans une filière plus large de valorisation de la géologie unique du sous-sol, portée notamment avec des partenaires comme **Vema Hydrogen** et **Deep Sky**.

Réseau scientifique et partenarial structuré

Le **Cégep de Thetford**, **Coalia**, **Kemitek**, **3R Minéral**, **l'INRS** et **l'Observatoire national de l'amiante** forment un réseau de recherche unique au Québec, reconnu pour sa capacité à passer de la science fondamentale à l'expérimentation terrain. La collaboration entre ces institutions, appuyée par la **Régie Connectif des Sommets**, le **Pôle économique vert de Chaudière-Appalaches** et des partenaires privés, crée déjà une dynamique de recherche-action et d'innovation ouverte.

Leviers en développement ou à renforcer

- **Vitrine internationale de captation et de séquestration du CO₂**

Le partenariat envisagé avec **Sky Renu** et **Deep Sky** positionnerait la région comme site de démonstration mondial en captation du carbone. Une telle installation, capable d'accueillir chercheurs et investisseurs, ferait du territoire un laboratoire vivant pour la transition énergétique et climatique.

- **Réseau scientifique et observatoire régional**

Inspiré des modèles européens, un observatoire des minéraux stratégiques et écologiques permettrait de centraliser les données, de documenter les innovations et de diffuser les résultats des projets pilotes. Ce dispositif renforcerait la crédibilité scientifique du pôle et la transparence publique des projets de revalorisation.

- **Programme de formation et de relève technique**

Le **Cégep de Thetford**, en partenariat avec les **CCTT** et l'industrie, prépare de nouveaux cursus spécialisés en procédés chimiques, en gestion des résidus et en technologies de captation du carbone. Cette initiative vise à sécuriser la main-d'œuvre qualifiée requise par la montée en puissance du pôle.

- **Vitrine internationale en hydrogène minéral de synthèse**

La filière d'hydrogène minéral de synthèse, portée notamment par la technologie de **Vema Hydrogen**, bénéficie d'une traction marquée et représente une occasion structurante de positionner la **MRC** comme territoire démonstrateur. En consolidant cette vitrine, la région pourrait accélérer l'expérimentation, attirer des partenaires industriels et scientifiques et renforcer la visibilité internationale de ses innovations.

Ces initiatives, qu'elles soient déjà opérationnelles ou en phase de consolidation, témoignent de la maturité technologique et de la capacité d'innovation du territoire. Elles démontrent que la région dispose désormais d'un véritable pôle d'innovation appliquée, où la science, l'industrie et les institutions coopèrent pour bâtir une économie régénérative et compétitive.

Conclusions

L'orientation 2 confère aux institutions et entreprises de la région une identité commune : celle d'un pôle d'innovation appliquée au service de la transition écologique et industrielle du Québec. En misant sur la recherche, la collaboration et la démonstration industrielle, ce pôle consolide la place de la **MRC des Appalaches** comme moteur technologique de la redirection écologique. Le territoire devient ainsi un acteur clé de la nouvelle économie des matériaux durables, à la fois producteur de connaissances, créateur de valeur et catalyseur de fierté régionale.

Orientation 3

Accélérer la transition énergétique du territoire pour la production et le stockage d'énergie renouvelable

Genèse et évolution de l'orientation

Cette troisième orientation s'inscrit dans la continuité des deux précédentes. Après avoir jeté les bases d'un écosystème territorial coopératif (Orientation 1) et structuré un pôle d'innovation technologique (Orientation 2), la **MRC des Appalaches** cherche désormais à renforcer sa capacité énergétique pour soutenir la transition écologique et la relance industrielle du territoire. Cette transition reposera aussi sur des initiatives liées au retour du train sur le territoire, qui contribueront à une mobilité et une logistique plus sobres en carbone.

Cette orientation découle d'un constat partagé par les acteurs régionaux. La **MRC** dispose d'un potentiel énergétique unique au Québec, fondé sur l'unicité géologique de ses sols et sur la disponibilité d'actifs miniers et fonciers exceptionnels. Ses haldes stériles, ses puits miniers enoyés et ses vastes terrains isolés représentent des atouts physiques exceptionnels pour accueillir des projets de production, de stockage, de valorisation d'énergie renouvelable ainsi que de développement de nouvelles technologies de production d'énergie propre, dont l'hydrogène minéral de synthèse, notamment à travers le projet de **Vema Hydrogen**. Les échanges tenus lors de l'atelier du 23 septembre 2025 ont confirmé que cette orientation ne se limite pas à la simple production d'énergie, mais s'inscrit dans une logique plus large : celle d'un système énergétique intégré, combinant production locale, mutualisation des ressources, stockage, récupération de chaleur et innovation technologique.

L'ambition est de diversifier les sources, de sécuriser l'approvisionnement et de renforcer la performance énergétique du territoire, tout en contribuant activement à la transition énergétique du Québec.

Enjeux et besoins identifiés

Les discussions ont fait émerger plusieurs défis structurants et opportunités stratégiques.

Thématiques	Défis et contraintes	Opportunités et leviers
Cadre réglementaire et gouvernance	Dépendance à Hydro-Québec pour le transport et la distribution ; manque de prévisibilité sur les blocs énergétiques ; lenteur administrative (CPTAQ, MAPAQ, UPA) ; absence de zonage clair pour les usages énergétiques.	Élaborer un cadre territorial de planification énergétique ; profiter des nouvelles incitations gouvernementales (remboursement de 60 % des investissements) ; aligner les acteurs publics autour d'une vision commune.
Infrastructure et transport de l'énergie	Réseau limité (absence de triphasé dans certaines zones agricoles) ; saturation partielle du réseau principal.	Présence d'un poste de transport majeur d' Hydro-Québec à proximité ; futur raccordement de la ligne Saint-Laurent-Thetford Mines ; infrastructures existantes prêtes à être optimisées.
Acceptabilité sociale et ancrage territorial	Méfiance envers les nouvelles technologies (batteries, stockage) ; crainte d'industrialisation des paysages.	Sites miniers déjà transformés et isolés : acceptabilité sociale élevée ; possibilité d'intégrer les citoyens à la stratégie de transition par la communication et la transparence.
Investissement et viabilité économique	Coûts initiaux élevés ; financement difficile pour les PME ; incertitude sur les rendements à long terme.	Potentiel estimé à 4 G\$ d'investissements et 1,3 G\$ de retombées sur 30 ans ; intérêt d'investisseurs privés (Boralex, Pattern, Deep Sky).
Main-d'œuvre et compétences	Manque de formation spécialisée ; contraintes à l'immigration.	Capacité du Cégep de Thetford et des CCTT à former la relève ; création d'un pôle régional de compétences en transition énergétique.

Ces éléments soulignent la nécessité d'un cadre de planification énergétique régional, permettant d'harmoniser les usages, d'attirer les investissements et d'accélérer la réalisation des projets.

Intention stratégique

Faire de la **MRC des Appalaches** un territoire démonstrateur de la transition énergétique intégrée, capable de produire, stocker et valoriser localement des énergies renouvelables tout en contribuant à la décarbonation du Québec.

Cette orientation vise à :

- exploiter la géologie des sols, les haldes, les bassins et les puits ennoyés comme infrastructures d'énergie renouvelable,
- valoriser les rejets thermiques et la chaleur industrielle,
- renforcer la résilience et la performance énergétiques régionales,
- diversifier les sources et les technologies afin d'accroître la flexibilité énergétique du territoire,
- soutenir la compétitivité des entreprises locales et la transition écologique du tissu industriel,
- valoriser les initiatives liées au transport ferroviaire, qu'elles soient industrielles, touristiques ou associées au transport collectif.

L'ambition est de positionner la **MRC des Appalaches** comme un territoire énergétiquement résilient et contributif, démontrant qu'il est possible de conjuguer développement économique, sobriété et innovation au sein d'un même écosystème.

Axes de développement et objectifs associés

Axes de développement	Objectifs associés
1. Développer la production d'énergie renouvelable	Déployer des projets solaires sur haldes et bâtiments industriels, et des projets éoliens périphériques là où la stabilité du sol le permet.
2. Développer l'hydrogène minéral de synthèse	Mettre en valeur l'unicité géologique des sols afin d'accélérer l'expérimentation de la production d'hydrogène minéral de synthèse, notamment avec Vema Hydrogen , et favoriser son intégration au système énergétique du territoire.

<p>3. Valoriser la géothermie et la chaleur résiduelle</p>	<p>Exploiter les puits miniers ennoyés et les bassins d'eau pour alimenter des serres, bâtiments et réseaux de chaleur urbains.</p>
<p>4. Expérimenter des solutions de stockage énergétique</p>	<p>Tester des technologies de stockage : centrales à réserve pompée, batteries thermiques et solutions hybrides.</p>
<p>5. Promouvoir une économie circulaire énergétique</p>	<p>Mutualiser les flux d'énergie entre entreprises ; récupérer la chaleur industrielle ; développer des boucles locales d'autoconsommation.</p>
<p>6. Promouvoir le transport ferroviaire</p>	<p>Structurer et valoriser les usages liés au retour du train, incluant le transport de marchandises, les retombées touristiques et le transport collectif, afin de réduire l'empreinte carbone de la mobilité et de renforcer l'accessibilité du territoire.</p>
<p>7. Consolider la gouvernance et l'acceptabilité sociale</p>	<p>Mettre en œuvre une stratégie proactive d'information et de concertation pour assurer des retombées locales et la confiance citoyenne.</p>

Initiatives et leviers présents ou potentiels

- **Le Connectif des Sommets**

Un levier majeur pour la région, tant sur le plan financier que social. En regroupant des partenaires publics et privés autour du développement de projets éoliens et solaires, il agit comme catalyseur de financement tout en assurant une meilleure acceptabilité sociale grâce à sa gouvernance régionale participative. Ce modèle de collaboration unique permet de maximiser les retombées locales des projets énergétiques et de garantir que la richesse générée demeure sur le territoire.

- **Les projets éoliens et solaires du Connectif des Sommets**

En partenariat avec **Boralex**, **Pattern** et **Hydro-Québec**, le collectif développe un portefeuille de 1 300 MW de projets éoliens et solaires. Ces projets, situés majoritairement sur des sites miniers ou en périphérie, constituent un levier concret pour renforcer la capacité énergétique régionale et positionner la MRC comme un acteur clé de la transition énergétique du Québec.

- **La réhabilitation du chemin de fer Québec Central**

La réhabilitation du corridor ferroviaire Québec Central constitue un levier structurant pour la transition énergétique du territoire. En soutenant une logistique et une mobilité à plus faible empreinte carbone, elle renforce la capacité d'implantation et d'opération des filières émergentes, facilite l'accès au territoire et contribue à relier les pôles d'activités, tant pour le transport de marchandises que pour des usages collectifs et touristiques.

- **Le potentiel géothermique des puits miniers ennoyés**

La présence de nappes d'eau profondes et stables offre un potentiel important pour la géothermie. Ces ressources pourraient être exploitées pour chauffer des serres, des bâtiments industriels ou des réseaux de chaleur collectifs, contribuant ainsi à réduire la pression sur le réseau électrique d'**Hydro-Québec**.

- **Le développement de l'hydrogène minéral ("hydrogène orange")**

Porté par des entreprises spécialisées, ce projet vise à produire un hydrogène à très faible empreinte carbone à partir de ressources minérales locales. Avec un potentiel économique estimé à plus de 10 000 milliards \$US, cette filière émergente pourrait devenir une nouvelle industrie d'avenir pour la région, au service de la décarbonation industrielle.

- **La récupération et la valorisation de la chaleur industrielle**

Plusieurs entreprises locales travaillent à la récupération de la chaleur produite par leurs procédés pour alimenter d'autres installations, notamment des serres. Cette pratique s'inscrit dans une logique d'économie circulaire énergétique, réduisant à la fois les coûts et les émissions.

- **Les technologies de stockage énergétique**

Les partenaires régionaux étudient la faisabilité de centrales à réserve pompée dans les bassins miniers, ainsi que des batteries thermiques ou électrochimiques. Ces solutions permettraient de stabiliser le réseau régional et de maximiser l'utilisation de l'énergie renouvelable produite localement.

- **Les retombées économiques anticipées**

Selon les estimations discutées en atelier, la mise en œuvre de cette orientation pourrait générer jusqu'à 4 milliards \$ d'investissements et 1,3 milliard \$ de retombées économiques directes sur 30 ans, tout en créant des emplois durables liés à la production, à la maintenance et à la recherche.

- **Le développement de compétences en énergie renouvelable**

Le **Cégep de Thetford**, en collaboration avec ces deux centres collégiaux de transfert de technologie (**CCTT**) et les entreprises du secteur, peuvent travailler à l'arrimage des formations techniques avec les besoins des filières émergentes, notamment en éolien, solaire, géothermie et hydrogène. Ces efforts viseraient à former la relève spécialisée, soutenir la reconversion de la main-d'œuvre et assurer la pérennité des projets énergétiques régionaux.

Conclusions

Cette orientation positionne la **MRC des Appalaches** comme un territoire énergétiquement résilient et proactif, apte à transformer son héritage industriel en levier de transition écologique et économique. En misant sur la planification, la concertation et l'innovation, la région pourra diversifier ses sources d'énergie, sécuriser ses approvisionnements et maximiser ses retombées locales, tout en contribuant à l'effort collectif de décarbonation du Québec. La **MRC** devient ainsi un acteur stratégique de la transition énergétique, démontrant que la performance et la durabilité peuvent se conjuguer à l'échelle d'un territoire post-minier.

Orientation 4

Faire de la MRC des Appalaches une destination touristique minière complète et distinctive alliant nature, culture et patrimoine

Genèse et évolution de l'orientation

L'orientation 4 a émergé du constat partagé que le patrimoine minier, les paysages transformés et les friches industrielles revalorisées constituent des atouts distinctifs pour le développement touristique de la **MRC des Appalaches**. Elle s'inscrit dans la continuité des démarches de redirection écologique et de revalorisation du territoire, en cherchant à transformer les traces du passé industriel en leviers de fierté, de découvertes et d'attractivité régionale.

Au fil des discussions, les participant·e·s ont reconnu que la région compte déjà plusieurs initiatives touristiques développées ou en cours, qui témoignent de cet élan collectif telles que le **Musée Minéro et le site historique de la mine King (KB3)**, le circuit d'interprétation du patrimoine minier ou encore le projet de requalification de la **Mine Bell**. Ces initiatives, portées par des acteurs passionnés, contribuent à mettre en valeur l'identité minière et la beauté singulière du territoire, tout en renforçant sa vitalité culturelle et communautaire.

Toutefois, l'analyse collective a révélé que ces efforts, bien que significatifs, demeurent éparés et peu connectés. Leur rayonnement est encore dilué, faute d'une stratégie unifiée capable d'articuler les différentes expériences autour d'un récit identitaire cohérent. De cette réflexion s'est affirmée une volonté commune de structurer une offre de tourisme minier intégrée, qui regroupe et met en réseau les initiatives existantes, qui prépare l'intégration des volets miniers de demain liés à l'économie circulaire minière, et qui favorise l'émergence de nouveaux projets et expériences touristiques ancrés dans l'unicité des territoires miniers des Appalaches.

L'objectif de cette orientation est donc de faire rayonner les initiatives en place et celles en cours, tout en identifiant les nouvelles actions à entreprendre pour bâtir une offre touristique minière complète, cohérente et complémentaire. Elle vise à renforcer la visibilité et la lisibilité de l'ensemble des expériences offertes sur le territoire, en créant des liens entre les sites, les institutions, les municipalités et les communautés. Par cette démarche, la **MRC des Appalaches** entend passer d'une multitude d'initiatives locales à une véritable destination intégrée, capable de conjuguer mémoire, nature, culture et durabilité dans une même expérience territoriale.

Enjeux et besoins identifiés

Les discussions ont mis en lumière plusieurs défis à surmonter pour consolider l'offre touristique régionale et maximiser ses retombées :

Thématiques	Défis et contraintes	Opportunités et leviers
Acceptabilité environnementale	Haldes contaminées, risques perçus liés à l'amiante, nécessité de sécuriser les sites avant ouverture au public.	Transformation écologique des sites (revégétalisation, géothermie, récupération d'eau), communication transparente sur la sécurité et la valeur éducative.
Cohérence et coordination	Initiatives touristiques dispersées, manque de narration commune et de connectivité entre sites.	Élaboration d'une stratégie touristique intégrée reliant les attraits, les circuits et les acteurs.
Compatibilité des usages	Tensions potentielles entre vocations industrielles, énergétiques et récréatives.	Planification intersectorielle et zonage clair pour les usages récréotouristiques.
Financement et durabilité	Difficultés à maintenir les sites touristiques à long terme sans structure dédiée.	Mobilisation de partenaires publics, privés et communautaires ; création d'un fonds ou d'une régie touristique régionale.
Accès et infrastructures	Certains sites emblématiques demeurent difficilement accessibles (terrains privés et accidentés).	Amélioration des accès, mobilité douce, circuits inter-MRC, belvédères et hébergements d'expérience.

Ces constats soulignent la nécessité d'un changement d'échelle : passer d'initiatives isolées à un véritable réseau touristique post-minier, structuré, cohérent et porteur d'identité.

Intention stratégique

Faire de la **MRC des Appalaches** un territoire d'expériences touristiques distinctives où la nature, la culture et l'histoire industrielle se conjuguent pour créer des retombées économiques, sociales et identitaires durables.

Cette orientation vise à mettre en valeur l'ensemble de l'offre touristique minière régionale en intégrant les attraits naturels, culturels, patrimoniaux et récréatifs qui font la richesse du territoire. Elle cherche à relier les montagnes, les lacs, les villages, les sites patrimoniaux et les friches industrielles réhabilitées au sein d'une même expérience territoriale, afin de positionner la **MRC** comme une destination unique et cohérente.

Par cette approche, la **MRC** souhaite transformer son héritage industriel en atout d'attractivité tout en valorisant la diversité des paysages et des activités offertes : plein air, culture, gastronomie, patrimoine, hébergement d'expérience et tourisme durable.

Axes de développement et objectifs associés

Axes de développement	Objectifs associés
1. Mise en valeur du patrimoine industriel et minier	Consolider et moderniser les initiatives existantes (Musée Minéro, KB3 , artefacts, circuits patrimoniaux).
2. Requalification des sites emblématiques	Développer des projets structurants sur les sites de la Mine Bell, Black Lake et de la rivière Bécancour, en alliant aménagement, écologie et culture.
3. Expériences immersives et culturelles	Créer des parcours interactifs, spectacles, expositions et événements dans les sites réhabilités.
4. Accessibilité et mobilité douce	Développer des infrastructures d'accès (belvédères, passerelles, pistes cyclables, train) et connecter les attraits entre eux.
5. Rayonnement et narration territoriale	Déployer une stratégie de communication touristique intégrée et un branding identitaire fort fondé sur la transformation du passé minier.

Initiatives et leviers présents ou potentiels

La **MRC des Appalaches** dispose déjà d'un ensemble solide d'initiatives touristiques développées ou en cours, traduisant un engagement collectif à mettre en valeur son identité minière et son patrimoine post-industriel. Portées par des acteurs municipaux, communautaires et privés, ces initiatives témoignent d'un dynamisme territorial remarquable, bien que leur rayonnement demeure encore trop dispersé pour générer un effet d'attraction pleinement cohérent et durable.

Parmi les initiatives majeures en cours, le projet de requalification de la **Mine Bell** illustre parfaitement une démarche de reconversion et de réappropriation collective des sites emblématiques du territoire. Situé au cœur de la ville de Thetford Mines, ce projet vise à transformer un ancien espace industriel en un lieu de vie, de culture et de nature accessible à la population. En intégrant des fonctions résidentielles, récréatives et touristiques, il favorise la mixité des usages et contribue à la revitalisation du centre urbain.

Dans le même esprit, le projet **Fleur-de-Lys** porté par **GROBEC** constitue un chantier de réhabilitation majeur. Il vise à remettre en état un ancien lac par la reconnexion de la rivière Bécancour au lac Noir, afin de recréer un bassin de sédimentation naturel, de restaurer les milieux et de redonner l'accès au site aux citoyennes et citoyens. En plus de ses retombées environnementales, ce projet possède une forte valeur sociale en reconnectant la population à son territoire et en renforçant la fierté collective.

Au-delà de leur importance symbolique, la **Mine Bell** et le projet **Fleur-de-Lys** s'inscrivent dans une dynamique territoriale plus large de mise en valeur de l'ensemble de l'offre touristique régionale. Ces projets participent à relier les différents pôles d'attraction, qu'ils soient naturels, culturels, patrimoniaux ou récréatifs, afin de renforcer la cohérence et la complémentarité de l'expérience offerte aux visiteurs. En redonnant à la communauté des sites autrefois fermés, tout en créant de nouvelles opportunités d'activités, d'hébergement et de mise en valeur du paysage, la requalification de la **Mine Bell** et le projet **Fleur-de-Lys** deviennent des leviers concrets de transformation et d'attractivité pour la **MRC des Appalaches**.

Voici quelques-unes des autres initiatives qui constituent un socle cohérent favorisant la réappropriation des sites miniers et la revitalisation de l'image territoriale. Le **Musée Minéro** et le site historique de la mine **King (KB3)** incarnent le pilier du tourisme patrimonial local grâce à leur approche immersive du vécu ouvrier. La plongée **Flintkote** illustre la capacité du territoire à innover en transformant une ancienne carrière en site récréatif reconnu. La campagne « L'impressionnante **MRC des Appalaches** » renforce ce positionnement en mettant en valeur la randonnée, le vélo et les paysages issus du passé minier. Enfin, le plan de mise en valeur des artefacts du noyau ancien et le projet de requalification de la **Mine Bell** contribuent à prolonger cette dynamique de transformation et de mise en valeur du patrimoine collectif.

Toutefois, plusieurs de ces démarches gagneraient à être renforcées et mieux articulées afin d'accroître leur cohérence et leur portée. Les circuits d'interprétation, par exemple, constituent un levier déjà présent mais sous-exploité, dont le potentiel pourrait être amplifié par une signalétique uniforme, une narration territoriale plus structurée et une meilleure coordination entre les sites.

De même, certains attraits gagneraient à être mis en réseau ou mieux connectés entre eux afin de proposer une expérience plus fluide et lisible pour les visiteurs. Le défi n'est donc pas tant de multiplier les projets que de consolider et relier les initiatives existantes pour créer une expérience touristique distinctive et intégrée à l'échelle du territoire.

Dans cet esprit, plusieurs pistes d'action et d'initiatives potentielles ont émergé des discussions. Certaines d'entre elles, à court terme, pourraient viser à mieux structurer les circuits d'interprétation existants, notamment en harmonisant la signalisation à l'aide de balises orange et en consolidant le contenu narratif associé à chaque site. D'autres options évoquées concernent l'aménagement d'une piste cyclable sur la rue du **Lac Noir**, afin de relier les attraits majeurs et de favoriser la mobilité douce entre les sites miniers réhabilités, ou encore la remise en valeur du belvédère de la mine **Lake**, offrant un point de vue emblématique sur le paysage minier.

Certaines idées portaient aussi sur la possibilité d'explorer de nouvelles expériences récréatives, comme la baignade ou la navigation non motorisée sur certains puits ennoyés, ainsi que l'intégration de technologies immersives, telles que la réalité augmentée ou les projections interactives, pour renouveler l'expérience de visite. D'autres propositions évoquaient l'organisation d'événements culturels et sportifs sur ou autour des sites miniers tels que concerts, expositions, festivals, courses ou parcours d'aventure afin d'animer le territoire et d'encourager la réappropriation citoyenne.

À plus long terme, certaines pistes pourraient être explorées dans une perspective de diversification et de structuration durable de l'offre touristique. Parmi elles, l'idée d'un train touristique reliant plusieurs sites miniers emblématiques a été mentionnée comme une façon d'offrir une expérience immersive et d'unifier les différents pôles d'intérêt. La création de serres éducatives et communautaires sur certains sites a également été évoquée, combinant démonstration écologique, vocation sociale et attractivité touristique. D'autres possibilités concernent le développement d'une offre hivernale, l'implantation d'hébergements et de restauration d'expérience dans des infrastructures minières réhabilitées, ou encore la mise en place d'installations culturelles permanentes et d'un plan d'investissement régional pour soutenir la continuité et la pérennité des projets.

Ces propositions ne constituent pas des engagements, mais plutôt des options à étudier collectivement, selon la faisabilité, la pertinence et les partenariats mobilisables. En consolidant les initiatives déjà existantes et en évaluant ces nouvelles pistes, la **MRC des Appalaches** pourra graduellement structurer une offre touristique plus complète, cohérente et complémentaire, positionnant le territoire comme une destination post-minière distinctive et durable.

Conclusions

Cette orientation illustre la dimension humaine et identitaire de la revalorisation du territoire. En misant sur la diversité de son offre touristique, intégrant le patrimoine, la nature, la culture, le plein air et les expériences locales, la **MRC des Appalaches** affirme son positionnement comme une destination régionale distinctive et durable. Le territoire devient ainsi un espace d'expérimentation et de rassemblement où l'histoire, la créativité et le cadre de vie se conjuguent pour renforcer la fierté collective et l'attractivité régionale. La stratégie touristique intégrée permettra d'unifier les initiatives existantes, d'en inspirer de nouvelles et de faire de la **MRC des Appalaches** une destination complète, cohérente et fière de ses paysages, de sa culture et de son héritage.

Orientation 5

Reconnecter les communautés à la fierté de leur territoire minier pour soutenir la cohésion sociale et la revitalisation collective

Genèse et évolution de l'orientation

Cette cinquième orientation aborde la dimension humaine et identitaire de la revalorisation des territoires miniers. Elle est née d'un constat simple mais essentiel : la transition économique et écologique du territoire ne peut être pleinement réussie sans une transition sociale et symbolique. Il ne s'agit pas seulement de transformer des sites, mais de réparer les liens entre les communautés et leur territoire, de redonner sens et fierté à une histoire longtemps associée à la perte ou au déclin.

Les différentes parties prenantes ont exprimé que la fierté territoriale existe déjà, portée par la qualité de vie, la solidarité locale et la transformation économique en cours. Toutefois, la mémoire minière, encore parfois ambivalente, mérite d'être réinterprétée et réappropriée collectivement. Cette orientation vise ainsi à reconnecter les citoyen·ne·s à leur histoire industrielle, à en faire une source de cohésion et à bâtir un récit partagé entre générations, communautés et cultures. Elle vise également à rapprocher la population des projets en cours et à venir liés à la nouvelle filière d'économie circulaire minière, afin que cette transformation se traduise concrètement dans le quotidien et contribue à nourrir la fierté collective.

Enjeux et besoins identifiés

Les discussions ont mis en évidence plusieurs enjeux clés à considérer pour renforcer le sentiment d'appartenance et mobiliser la population autour de la revalorisation du territoire :

Enjeux	Contraintes
Mémoire collective	Maintenir et transmettre une mémoire commune qui valorise à la fois l'histoire industrielle et la transformation écologique du territoire.
Cohésion sociale	Créer des espaces de dialogue entre les générations, les communautés francophones, anglophones et allophones, et les nouveaux arrivants.
Perception et communication	Changer le regard porté sur la région, encore trop souvent associée au gris et à l'amiante, en mettant en avant son renouveau et ses réussites collectives.

Mobilisation citoyenne

Favoriser la participation des résidents aux projets de revalorisation, en leur donnant les moyens d'agir et de s'approprier les sites.

Relève et transmission

Intéresser les jeunes générations à leur patrimoine local et leur donner envie de s'y impliquer.

Ces enjeux appellent à une action concertée de la **MRC** et de ses partenaires pour bâtir une fierté renouvelée, inclusive et durable.

Intention stratégique

Faire de la **MRC des Appalaches** un territoire fier, uni et mobilisé, où la mémoire minière devient un levier de cohésion sociale et de développement collectif.

L'objectif est de renforcer le sentiment d'appartenance et la fierté locale en reconnectant les citoyen·ne·s à leur territoire, à son histoire et à sa transformation. Cette orientation cherche à :

- réhabiliter l'image du passé minier sans effacer ses zones d'ombre
- valoriser la diversité des communautés et des générations
- et inspirer un engagement citoyen renouvelé autour de la transition du territoire, de son économie et de son environnement.

Axes de développement et objectifs associés

Axes de développement

Objectifs associés

1. Valorisation de la mémoire collective

Documenter, raconter et transmettre les récits ouvriers, communautaires et familiaux liés à l'histoire minière et à la transformation du territoire.

2. Mobilisation citoyenne et intergénérationnelle

Créer des espaces et événements favorisant la rencontre, la participation et le dialogue entre les citoyen·ne·s, les organismes et les institutions.

3. Communication et rayonnement

Développer un discours positif, transparent et mobilisateur sur le territoire, adapté aux différentes parties prenantes (citoyens, médias, investisseurs, gouvernements).

4. Mise en récit des projets d'économie circulaire minière

Valoriser les projets en cours et à venir afin de renforcer l'adhésion collective et de positionner la MRC comme porteuse d'un projet majeur d'économie circulaire minière.

5. Inclusion et diversité

Valoriser la contribution des communautés anglophones, allophones et autochtones à l'histoire et à l'avenir du territoire.

6. Transmission et éducation

Intégrer la connaissance du territoire et de son patrimoine dans les activités scolaires, culturelles et communautaires.

Initiatives et leviers présents ou potentiels

Le territoire de la **MRC des Appalaches** regorge déjà d'initiatives portées par des organismes communautaires, culturels, éducatifs et institutionnels qui contribuent, chacune à leur manière, à renforcer la fierté territoriale et à reconnecter les citoyen·ne·s à leur histoire minière. Ces démarches témoignent d'une vitalité sociale et d'une volonté commune de transformer la mémoire industrielle en un vecteur de cohésion et de développement collectif.

À titre d'exemple, la **MCDC** travaille à la création d'un centre communautaire dans le quartier Mitchell, qui deviendra un lieu de rassemblement autour des archives et de la mémoire anglophone, tout en favorisant le dialogue entre les différentes communautés linguistiques. Le **Centre d'archives régional**, pour sa part, développe un livre-jeu éducatif destiné aux élèves du primaire afin de faire découvrir, de manière ludique, l'histoire et la transformation du territoire. D'autres acteurs explorent des projets similaires, tels que des expositions, des visites locales, des activités artistiques, des projets intergénérationnels, qui contribuent à nourrir la mémoire vivante du territoire.

Deux projets majeurs incarnent aussi, de façon très concrète, cette volonté de reconnexion citoyenne et de réappropriation des lieux. La requalification de la **Mine Bell** vise à transformer un site emblématique au cœur de **Thetford Mines** en un milieu de vie et d'activités accessible, contribuant à retisser des liens entre le centre-ville et les secteurs environnants, dont le quartier Mitchell. Le projet **Fleur-de-Lys** porté par **GROBEC** vise quant à lui à remettre en état un ancien lac, notamment par la reconnexion de la rivière Bécancour au lac Noir, afin de restaurer un bassin naturel et de redonner l'accès au site à la population. Par leurs retombées environnementales, sociales et identitaires, ces deux chantiers constituent des leviers structurants pour nourrir la fierté collective.

Pour la **MRC**, ces initiatives constituent autant de leviers à soutenir, à relier et à mettre en valeur. Son rôle ne consiste pas à piloter chacune d'elles, mais à créer les conditions favorables à leur cohérence et à leur rayonnement. C'est dans cette optique qu'une stratégie de communication et de mobilisation représente l'initiative centrale et structurante de cette orientation. Elle visera à :

- valoriser et faire connaître les initiatives existantes sur l'ensemble du territoire
- adapter le message et les outils de communication à chaque partie prenante clé (citoyens, municipalités, entreprises, institutions, médias, milieux éducatifs, organismes communautaires, etc.)
- renforcer l'adhésion autour de la transformation du territoire et du récit collectif porté par la démarche **DuGrisAuVert**
- et mobiliser durablement les acteurs locaux afin qu'ils deviennent eux-mêmes des relais et ambassadeurs de la fierté régionale.

Cette stratégie permettra à la **MRC** de jouer pleinement son rôle de chef d'orchestre de la cohésion territoriale, en soutenant la visibilité, la crédibilité et la portée des actions déjà présentes sur le territoire. Elle deviendra un levier transversal pour renforcer la fierté citoyenne, promouvoir une image renouvelée du territoire minier et favoriser la participation active de toutes les communautés à la transition en cours.

Conclusion

L'orientation 5 place la population au cœur de la transformation du territoire. Elle vise à renforcer le lien entre les citoyen·ne·s et leur milieu de vie, en redonnant un sens collectif aux paysages, aux sites et à l'histoire minière qui ont façonné l'identité régionale.

À travers la stratégie de communication et de mobilisation qu'elle portera, la **MRC** souhaite rassembler les acteurs du territoire autour d'un récit commun, porteur d'espoir et de fierté. Cette démarche permettra d'unifier les discours, d'adapter les messages selon les publics, et de faire émerger un sentiment partagé d'appartenance à une région en pleine transformation.

En soutenant la mise en valeur des initiatives locales et la participation citoyenne, la **MRC** contribuera à faire évoluer les perceptions, à stimuler la confiance collective et à ancrer durablement une culture de fierté et de cohésion au cœur de la transition post-minière.

Projets stratégiques

Les projets stratégiques traduisent de façon concrète les orientations définies dans le plan de revalorisation des territoires miniers. Ils représentent les leviers d'action qui permettront à la **MRC des Appalaches** de passer de la vision à la mise en œuvre, en transformant les idées issues de la concertation en initiatives structurantes et durables.

Chaque projet répond à des besoins identifiés collectivement et s'inscrit dans une logique de complémentarité : certains visent à consolider la gouvernance et la planification du territoire, d'autres à renforcer la mobilisation citoyenne, le rayonnement ou la vitalité économique. Ensemble, ces cinq projets forment une trajectoire cohérente pour accélérer la transformation du territoire, stimuler la collaboration entre les acteurs et positionner la région comme un modèle de redirection écologique et de développement intégré.

Projet 1 – Création de la Coopérative de solidarité DuGrisAuVert

Genèse du projet

Le projet de création de la **Coopérative de solidarité DuGrisAuVert** s'inscrit dans la continuité directe des travaux de planification stratégique pilotés par **Coboom** pour la **MRC des Appalaches et la Société de développement économique (SDE) de la région de Thetford Mines** dans le cadre du plan de revalorisation des territoires miniers. Il est né d'un constat partagé par l'ensemble des acteurs économiques, scientifiques, institutionnels et communautaires du territoire : malgré la richesse exceptionnelle de l'écosystème local en matière de savoir-faire, d'infrastructures et d'entreprises engagées dans la revalorisation écologique, les collaborations demeurent fragmentées et peu structurées.

Depuis 2024, la démarche de cocréation territoriale a permis de réunir plus d'une trentaine de partenaires, incluant la **MRC**, la **Ville de Thetford Mines**, le **Cégep de Thetford** et ses deux CCTT (**Coalia et Kemitek**), des entreprises de revalorisation (**KSM, 3R Minéral, Sky Renu, Vema Hydrogen, Deep Sky, Profectus**), ainsi que plusieurs organismes communautaires et environnementaux. De ces échanges est née une conviction commune : pour transformer durablement l'héritage industriel du territoire en moteur de prospérité et d'innovation, il faut institutionnaliser la coopération entre les acteurs et créer un modèle de gouvernance collective et pérenne.

Initialement évoqué sous les noms de pôle de collaboration territoriale ou de maillage des acteurs, le projet a évolué vers la création d'une coopérative de solidarité. Ce modèle offre à la fois une structure d'action collective, un mécanisme de gouvernance partagée et un outil concret de développement capable d'assurer la coordination des initiatives, la mutualisation des ressources et la continuité de la mobilisation.

Enjeux auxquels il répond

La création de la **Coopérative DuGrisAuVert** répond à plusieurs enjeux structurants identifiés au fil des ateliers et des analyses territoriales :

Enjeux	Description
Fragmentation des initiatives	Les collaborations entre entreprises, institutions et organismes se font actuellement au cas par cas, sans structure unificatrice pour les coordonner ni maximiser leurs synergies.
Absence de gouvernance partagée	Le territoire ne dispose pas d'un cadre de gouvernance intersectoriel capable de représenter équitablement les intérêts économiques, scientifiques, communautaires et citoyens.
Sous-valorisation du potentiel scientifique et industriel	Les infrastructures de recherche et d'innovation (Coalia, Kemitek, Cégep, 3R Minéral, CFP) ne bénéficient pas encore d'une stratégie commune de valorisation et de transfert vers les entreprises.
Manque de continuité et de pérennité des projets	Plusieurs initiatives prometteuses émergent, mais leur maintien à long terme dépend d'une structure d'ancrage stable et autonome.
Besoin de reconnaissance et d'attractivité	Le territoire doit accroître sa visibilité et son positionnement comme pôle québécois de la revalorisation écologique et de la transition post-minière.

En somme, la **Coop du DuGrisAuVert** vise à donner un visage, une voix et une structure permanente à la dynamique de redirection écologique déjà amorcée dans la **MRC des Appalaches**.

Description du projet

La **Coopérative de solidarité DuGrisAuVert** se veut une structure collective et inclusive représentant l'ensemble de l'écosystème territorial de la **MRC des Appalaches**. Elle rassemblera les acteurs économiques, sociaux, culturels, touristiques, environnementaux et institutionnels afin de renforcer la coopération, la mutualisation des ressources et la gouvernance partagée à l'échelle du territoire. La Coopérative aura pour mission de soutenir la redirection écologique, économique et sociale du territoire, tout en valorisant ses forces distinctives : son patrimoine industriel, sa vitalité entrepreneuriale, son dynamisme communautaire et sa capacité d'innovation. Elle agira comme plateforme d'unification et de coordination reliant les entreprises, les institutions, les municipalités et les organismes au sein d'un cadre commun de collaboration.

Trois catégories de membres seront représentées :

- 1 des membres utilisateurs, soit les entreprises, institutions et municipalités bénéficiaires des projets collectifs (ex. entreprises manufacturières, de services, touristiques ou sociales) ;
- 2 des membres travailleurs, responsables de la coordination, de l'animation et de la gestion des projets ;
- 3 des membres de soutien, regroupant les partenaires institutionnels, communautaires et citoyen·ne·s qui adhèrent à la mission et aux valeurs coopératives.

En réunissant ces trois catégories de membres, la Coopérative incarnera la gouvernance intersectorielle et collaborative de la **MRC des Appalaches**. Elle deviendra un outil de mise en œuvre collective, capable d'assurer la continuité des projets territoriaux, de mobiliser les expertises et de générer ses propres revenus grâce à des services mutualisés.

La première étape de mise en œuvre consistera à élaborer collectivement le modèle d'affaires de la Coopérative selon le canevas du Business Model Canvas (BMC), afin d'en définir la raison d'être, les services, les partenaires et les mécanismes d'autofinancement.

Composante	Description préliminaire
Raison d'être	Fédérer l'ensemble des acteurs du territoire, économiques, touristiques, culturels, sociaux et environnementaux, afin de bâtir un écosystème collaboratif contribuant à la prospérité durable et à la redirection écologique des Appalaches.

<p>Segments de membres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises de tous secteurs (manufacturier, services, tourisme, restauration, économie sociale, revalorisation, etc.) - Institutions d'enseignement et de recherche (Cégep de Thetford, Coalia, Kemitek, écoles, universités partenaires) - Centre de formation professionnelle (CFP) - Municipalités et MRC - Organismes communautaires, culturels et environnementaux - Citoyen·ne·s et acteurs du milieu social et coopératif
<p>Proposition(s) de valeur</p>	<p>Offrir un cadre coopératif inclusif pour structurer les collaborations intersectorielles, mutualiser les ressources, accélérer la concrétisation de projets collectifs et renforcer la capacité du territoire à innover, se diversifier et rayonner.</p>
<p>Activités clés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Animation et coordination du réseau territorial - Soutien à la planification et au montage de projets collectifs - Services de mutualisation (équipements, communication, formation) - Accompagnement à l'expérimentation et au transfert de connaissances - Rayonnement et promotion du territoire (économie, culture, tourisme, environnement) - Développement de la marque « DuGrisAuVert » comme identité fédératrice
<p>Ressources clés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise et infrastructures du Cégep et des CCTT - Réseau d'entreprises et d'organismes engagés dans la transition - Ressources humaines qualifiées en gestion, communication et innovation - Partenariats financiers et institutionnels (MRC, SDE, Desjardins, MEIE) - Marque territoriale commune
<p>Partenaires clés</p>	<p>MRC des Appalaches, SDE, Ville de Thetford Mines, Cégep de Thetford, Coalia, Kemitek, Centre de formation professionnelle (CFP), APDEQ, organismes culturels et touristiques, entreprises locales, Desjardins, MEIE, Connectif des Sommets, réseaux coopératifs et acteurs communautaires.</p>
<p>Canaux de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme web et base de données partagée - Infolettre et espace collaboratif numérique - Événements de réseautage intersectoriel et forums territoriaux - Campagnes de communication intégrée sous la marque « DuGrisAuVert »

Sources de revenus	<ul style="list-style-type: none"> - Cotisations annuelles et parts sociales des membres - Revenus de services professionnels (accompagnement, animation, communication, formation) - Mandats de gestion de projets pour la MRC, la SDE ou les ministères - Financements publics et privés, programmes d'innovation sociale et de transition écologique - Revenus de partenariats, événements et projets conjoints
Structure de coûts	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts de coordination et de gouvernance - Développement et maintien de la plateforme collaborative - Frais de communication, rayonnement et promotion territoriale - Salaires et honoraires professionnels - Activités de formation, d'animation et d'accompagnement des projets

Ces éléments seront validés et enrichis collectivement avec les partenaires du territoire afin d'éviter tout chevauchement avec les structures existantes et de maximiser les synergies intersectorielles. Cette première réflexion servira de base à un plan d'action évolutif, orienté vers la mobilisation des membres fondateurs et le déploiement graduel des premières activités de la Coopérative.

Le projet suivra une démarche structurée et progressive, sous la supervision du comité de pilotage formé par la **MRC**, la **SDE** et leurs partenaires, afin d'assurer la solidité, la représentativité et la viabilité du modèle coopératif envisagé.

Étape	Objectif	Actions clés	Livrables attendus
1. Mobilisation territoriale	Identifier et rallier les futurs membres fondateurs	Séances d'information, ateliers de co-création, sollicitation des entreprises et institutions	Liste préliminaire de membres et partenaires engagés
2. Définition du modèle d'affaires	Élaborer le BMC collectif et valider les services potentiels	Atelier BMC, validation des propositions de valeur et des revenus	BMC validé et synthèse des services

3. Gouvernance et statuts	Structurer la Coop selon la Loi sur les coopératives	Rédaction des statuts, création du CA, détermination des parts sociales	Statuts constitutifs et projet de charte
4. Plan d'affaires et financement	Déterminer le montage financier initial	Cotisations, subventions (MEIE, Services Québec, Desjardins), partenariats	Plan d'affaires et prévisions budgétaires
5. Lancement des activités	Démarrer les premiers services et projets pilotes	Embauche d'un·e coordonnateur·trice, mise en ligne de la plateforme collaborative	Première cohorte de projets soutenus
6. Pérennisation et rayonnement	Assurer la viabilité et la reconnaissance du modèle	Suivi annuel, mutualisation de services, développement de la marque territoriale	Rapport annuel de performance et plan de croissance

Les activités et services envisagés pour la **Coop DuGrisAuVert** demeurent à ce stade exploratoires. Toutefois, afin d'en assurer la pérennité et en capitalisant sur l'ensemble des discussions tenues jusqu'à présent, il est déjà possible de distinguer deux grands volets de développement qui apparaissent particulièrement pertinents :

- **Services collectifs (non marchands)**
 - Coordination territoriale et animation du réseau
 - Gouvernance multipartite (représentation des membres et communication intersectorielle)
 - Concertation thématique (forums, laboratoires d'innovation, comités de travail)
 - Transfert de connaissances et mutualisation des ressources disponibles
- **Services marchands (facturables ou à membership)**
 - Accompagnement au montage et au pilotage de projets de redirection écologique
 - Services de communication, relations publiques et développement d'affaires pour les membres
 - Gestion administrative et logistique des projets collectifs
 - Création et gestion d'une marque partagée "**DuGrisAuVert**", permettant aux entreprises membres de valoriser leur appartenance et leur engagement écologique sur leurs produits ou leurs sites

Le modèle de financement reposerait ainsi sur une combinaison de cotisations (membres et soutien), de revenus de projets et de contributions partenaires publiques et privées, assurant un équilibre entre autonomie financière et mission d'intérêt collectif.

À terme, la **Coopérative de solidarité DuGrisAuVert** agira comme un catalyseur institutionnel de la redirection écologique territoriale. En structurant la coopération et en favorisant la convergence des forces vives du territoire, elle contribuera à consolider une gouvernance intersectorielle durable et représentative, à mutualiser les ressources financières, matérielles et humaines, et à accélérer le déploiement de projets concrets en redirection écologique et industrielle. Elle permettra également de générer des emplois qualifiés, de valoriser le savoir-faire régional et de renforcer la fierté territoriale en posant les bases d'un écosystème territorial exemplaire, capable de concilier prospérité économique, durabilité environnementale et cohésion sociale. Ces retombées demeurent à ce stade des hypothèses de travail, appelées à être validées, précisées et priorisées par les membres fondateurs de la Coopérative lors des prochaines étapes de conception.

Projet 2 – Proposition de valeur territoriale et de stratégie de communication intégrée

Genèse du projet

Le projet de proposition de valeur territoriale et de stratégie de communication intégrée est né dès les premières réflexions sur la revalorisation des territoires miniers, lors de l'élaboration de la première orientation stratégique. Très tôt, les participant·e·s ont reconnu que la réussite du plan global ne dépendait pas uniquement des projets techniques ou économiques, mais aussi de la capacité collective à transformer la perception du territoire et à susciter l'adhésion de l'ensemble des communautés.

En parallèle, dans la continuité de l'orientation 1, « Développer un écosystème territorial à forte valeur sociale, environnementale et économique », les acteurs et actrices du territoire ont souligné le besoin de clarifier ce qui rend la **MRC des Appalaches** distinctive, autant pour ses citoyen·ne·s que pour les entreprises, les partenaires institutionnels et les investisseurs. Alors que le territoire entreprend une profonde transformation post-minière, la nécessité s'est imposée de définir un positionnement clair et mobilisateur : pourquoi venir, vivre, investir ou collaborer à la **MRC des Appalaches** ? Quelle est la valeur ajoutée qu'offre la région, concrètement et symboliquement ?

Les débats ont révélé un consensus : le territoire possède un écosystème complet et rare au Québec, combinant recherche appliquée, infrastructures industrielles existantes, ressources naturelles stratégiques et dynamisme communautaire. Toutefois, ces atouts sont encore mal connus à l'extérieur de la région, et parfois même sous-estimés à l'interne. D'où l'importance de les traduire en une proposition de valeur claire, partagée et alignée sur la vision 2040 du plan de revalorisation des territoires miniers.

Parallèlement, la **MRC** dispose déjà de plusieurs stratégies de communication sectorielles, par exemple pour le plein air ou l'attractivité de la main-d'œuvre. Bien que pertinentes individuellement, ces démarches demeurent dispersées et parfois redondantes. Le projet vise donc à articuler une proposition de valeur territoriale commune et à la mettre au cœur d'une stratégie de communication intégrée, afin de renforcer la cohérence du récit collectif, de valoriser les réussites et d'ancrer durablement la fierté du territoire dans la population.

Au terme du processus, la cinquième orientation, « Reconnecter les communautés à la fierté de leur territoire minier », a permis d'approfondir cette réflexion et de cartographier les principales parties prenantes selon leur influence et leur posture face au changement. Ce travail a confirmé le besoin d'une stratégie structurée et différenciée selon les différentes parties prenantes s'appuyant sur une proposition de valeur territoriale forte, claire et inspirante.

Enjeux auxquels il répond

En tant que projet transversal, la proposition de valeur territoriale et la stratégie de communication intégrée soutiennent la mise en œuvre de l'ensemble des orientations du plan de revalorisation des territoires miniers. Elles répondent à la fois à des enjeux de perception externe, de mobilisation interne, de cohérence institutionnelle, d'attractivité et de confiance collective.

Enjeux	Description	Effet attendu
<p>Perception du territoire</p>	<p>L'image du territoire demeure encore largement associée à son passé industriel et à l'amiante, malgré des avancées significatives en matière de revalorisation, d'innovation et de transition énergétique.</p>	<p>Redéfinir la perception du territoire à travers un récit positif, cohérent et accessible, qui met en avant la transformation en cours, l'innovation et la qualité de vie.</p>
<p>Positionnement et attractivité</p>	<p>Les forces scientifiques, industrielles, environnementales et communautaires du territoire sont perçues comme des initiatives indépendantes plutôt que comme un tout cohérent. L'absence d'une proposition de valeur partagée limite la capacité d'attirer entreprises, talents et partenaires financiers.</p>	<p>Clarifier ce qui rend la MRC des Appalaches unique et désirable pour différents publics, et renforcer son attractivité dans le paysage québécois de l'innovation et de la transition.</p>

<p>Cohérence interne des décisions</p>	<p>Sans cadre commun de valeur, les choix d'investissement et les projets peuvent manquer d'alignement stratégique et diluer l'impact de la revalorisation.</p>	<p>Utiliser la proposition de valeur territoriale comme référence pour orienter les décisions, prioriser les projets et assurer leur cohérence avec la vision 2040.</p>
<p>Mobilisation collective</p>	<p>Les acteurs locaux ont besoin de comprendre ce qu'ils gagnent à collaborer, la valeur créée pour eux et par eux, et la place qu'ils occupent dans le projet de territoire.</p>	<p>Renforcer l'engagement des acteurs en rendant explicites les bénéfices de la revalorisation et en montrant le rôle concret de chacun dans la transition.</p>
<p>Cohérence et coordination des messages</p>	<p>Les stratégies sectorielles et les initiatives de communication se multiplient sans toujours s'inscrire dans un cadre unifié.</p>	<p>Harmoniser les communications existantes sous une même identité territoriale, en parlant d'une seule voix au nom de la MRC des Appalaches.</p>
<p>Gestion et influence des parties prenantes</p>	<p>Les parties prenantes adoptent des postures variées face au changement : allié·e·s, neutres, observateurs ou réticent·e·s, selon leur rôle et leur niveau d'influence.</p>	<p>Adapter les messages et les approches selon les profils pour maintenir les allié·e·s mobilisé·e·s, informer les neutres et créer des espaces de dialogue constructif avec les réticent·e·s.</p>
<p>Renforcement de la fierté territoriale</p>	<p>Le sentiment d'appartenance s'est consolidé, mais demeure fragile dans un contexte de transformation rapide et de mémoire minière encore sensible.</p>	<p>Soutenir la fierté locale par des récits, des visuels et des actions de communication qui mettent en valeur les réussites collectives et le caractère unique de la région.</p>

En abordant simultanément ces enjeux, le projet devient un fil conducteur de la transition post-minière, reliant les projets techniques, économiques, sociaux et culturels sous une même vision : faire du territoire un modèle de redirection écologique et de fierté collective d'ici 2040.

Description du projet

Le projet vise à doter la **MRC des Appalaches** d'un cadre structurant qui combine :

- une proposition de valeur territoriale claire, partagée et mobilisatrice;
- une stratégie de communication et de mobilisation citoyenne cohérente, différenciée selon les publics et intégrée aux projets de revalorisation.

Ces deux composantes sont intimement liées : la proposition de valeur territoriale fournit le contenu et le sens; la stratégie de communication et de mobilisation en assure la diffusion, l'appropriation et la mise en mouvement.

La proposition de valeur territoriale

La proposition de valeur territoriale vise à exprimer, de façon simple et forte, ce que la **MRC des Appalaches** offre à ses principaux collaborateurs, tels que les citoyen-ne-s, les entreprises, les institutions, les municipalités, les partenaires externes, et ce que ces parties prenantes apportent en retour au territoire.

Elle s'appuie sur une adaptation territoriale du Value Proposition Canvas. Cet outil permet, pour chaque grande catégorie de parties prenantes :

1 de mieux comprendre leur réalité : leurs besoins, leurs attentes, leurs contraintes, leurs craintes et leurs aspirations (ce qu'elles cherchent à accomplir sur le territoire, ce qui les freine, ce qu'elles valorisent) ;

2 de clarifier ce que le territoire met à leur disposition : des infrastructures, des services, des projets, des opportunités économiques, des expériences de vie, un environnement de qualité, un réseau d'acteurs engagés;

3 de vérifier l'alignement entre ce que le territoire offre et ce que ces collaborateurs jugent réellement utile, désirable ou porteur de sens.

Le *Value Proposition Canvas* devient ainsi un langage commun entre les acteurs du territoire. Il aide à formuler des énoncés de valeur concrets pour chaque partie prenante, par exemple, pour une entreprise innovante, pour un organisme communautaire, pour une famille qui s'installe sur le territoire, pour un investisseur institutionnel, etc. Ce canva permet également à s'assurer que ces énoncés restent cohérents avec la vision de redirection écologique et les grandes orientations du plan.

Plutôt qu'un exercice théorique, la proposition de valeur territoriale est appelée à devenir un référentiel vivant. Elle sert autant à guider les communications qu'à éclairer les décisions d'investissement, les priorités de développement et les partenariats à privilégier.

La stratégie de communication et de mobilisation citoyenne

Sur la base de cette proposition de valeur territoriale, la **MRC des Appalaches** se dote d'une stratégie de communication et de mobilisation citoyenne qui :

- 1 traduit la proposition de valeur en messages clairs, adaptés à chaque grande catégorie de parties prenantes;
- 2 met en cohérence les initiatives de communication existantes (**MRC, SDE**, municipalités, institutions, acteurs du plein air, etc.) sous une identité territoriale commune;
- 3 utilise la cartographie des parties prenantes pour définir des approches de communication différenciées selon le niveau d'influence et la posture face à la revalorisation.

La réflexion menée dans le cadre du plan stratégique a permis d'identifier quatre grandes catégories de parties prenantes, chacune associée à un profil général et à une approche de communication à privilégier.

Catégorie de parties prenantes	Profil général	Approche de communication envisagée
Alliés actifs	Acteurs déjà engagés dans la transition du territoire (MRC, SDE , municipalités, Cégep de Thetford, Coalia, Kemitek , entreprises locales, Musée Minéro , etc.).	Consolider leur rôle d'ambassadeurs en leur fournissant des messages communs, des outils de communication partagés et des contenus mettant en valeur leurs réalisations et celles du territoire.
Alliés à mobiliser	Acteurs favorables à la revalorisation, mais peu impliqués ou peu informés (OBNL, institutions régionales, acteurs touristiques, citoyen·ne·s intéressé·e·s, etc.).	Renforcer leur sentiment d'appartenance et leur participation par des communications ciblées, des événements de sensibilisation et des actions de proximité.
Neutres / observateurs	Groupes ou individus dont l'intérêt pour la revalorisation est limité ou distant (certains médias, population non directement concernée, acteurs provinciaux, etc.).	Diffuser des messages simples et positifs mettant en avant les avancées, la stabilité et les retombées concrètes du projet afin d'entretenir une perception globalement favorable.

Réticents / détracteurs

Acteurs exprimant des réserves, des préoccupations ou une opposition à certains aspects de la revalorisation (citoyen·ne·s touché·e·s par des projets, groupes de pression, etc.).

Mettre en place une approche de dialogue transparent, fondée sur l'écoute, des informations factuelles, la reconnaissance des enjeux soulevés et, lorsque possible, la recherche de solutions d'ajustement ou de compromis.

Ce tableau sert de base à l'élaboration d'un plan de communication concret : choix des messages, ton, canaux (médias locaux, web, réseaux sociaux, événements, rencontres de concertation, porte-à-porte, etc.) et modalités de suivi.

La stratégie à développer permettra ainsi :

- de définir des messages adaptés à chaque catégorie de parties prenantes, en cohérence avec la proposition de valeur territoriale;
- d'identifier les meilleurs canaux et formats de communication pour chaque public;
- de mettre en place un plan d'action coordonné entre la **MRC**, la **SDE**, les municipalités et les institutions partenaires.

À terme, ce projet intégré permettra de :

- parler d'une seule voix sur la transformation du territoire;
- renforcer la cohérence entre les communications institutionnelles, économiques, touristiques et citoyennes;
- instaurer un climat de confiance et d'adhésion durable autour de la revalorisation des territoires miniers;
- et consolider la fierté d'appartenir à un territoire en première ligne de la redirection écologique.

En somme, la proposition de valeur territoriale et la stratégie de communication et de mobilisation citoyenne forment ensemble un outil de gouvernance collective, soutenant à la fois la visibilité, la compréhension et la fierté du projet de redirection écologique de la **MRC des Appalaches**, tout en donnant au territoire une voix forte, claire et inspirante.

Projet 3 – Cadre territorial de planification et de cartographie des usages des territoires miniers

Genèse du projet

Le Cadre territorial de planification et de cartographie des usages est né des réflexions menées autour de l'orientation 3, Accélérer la transition énergétique du territoire pour la production et le stockage d'énergie renouvelable. Les discussions ont rapidement mis en lumière un besoin commun : mieux connaître le potentiel réel du territoire afin de planifier les usages de manière cohérente, durable et proactive.

La région dispose d'un vaste foncier et de ressources diversifiées, mais sans cartographie intégrée permettant de localiser les zones propices aux différents types de projets, chaque initiative, qu'elle soit énergétique, industrielle ou récréotouristique, doit recommencer à zéro. L'idée d'un cadre territorial de planification s'est donc imposée comme une solution structurante pour accélérer la mise en œuvre des projets et sécuriser les investissements. Cet outil permettrait de mieux anticiper les contraintes physiques, réglementaires et environnementales (stabilité des sols, proximité du réseau, accès routier, zonage, etc.), tout en facilitant les démarches administratives liées aux permis et autorisations.

Au fil des échanges, la portée du projet s'est élargie : initialement axé sur la planification énergétique, il vise désormais à intégrer l'ensemble des usages du territoire, incluant le développement économique, les entreprises, l'agriculture, la foresterie et l'offre touristique. La cartographie permettra ainsi d'identifier non seulement les zones propices à la production et au stockage d'énergie renouvelable, mais aussi celles offrant un potentiel pour la création d'infrastructures touristiques, de nouvelles entreprises ou de projets de mise en valeur des sites naturels et miniers.

En somme, ce projet dote la **MRC des Appalaches** d'un outil d'aide à la décision collective : un cadre spatial clair, dynamique et partagé qui servira à guider les choix de développement, prévenir les conflits d'usage et accélérer la concrétisation des projets structurants sur l'ensemble du territoire.

Enjeux auxquels il répond

Le projet répond à plusieurs enjeux structurants pour la **MRC des Appalaches** :

Enjeux	Description
Fragmentation de l'information	Les données liées aux territoires miniers (énergie, sols, biodiversité, foncier, usages industriels et touristiques) sont dispersées entre plusieurs organismes.

Conflits d'usage potentiels	L'absence de planification intégrée augmente les risques de chevauchement entre projets industriels, agricoles, touristiques et énergétiques.
Délais réglementaires	Les promoteurs et municipalités doivent souvent recommencer les études de faisabilité et d'impact à chaque projet.
Manque de prévisibilité	Les investisseurs et partenaires publics peinent à identifier rapidement les zones propices au développement et celles à préserver.
Acceptabilité sociale	Une cartographie claire des usages renforce la transparence et la confiance des citoyens face aux projets futurs.

Ces enjeux se traduisent par un besoin de vision spatiale commune, indispensable pour planifier le développement du territoire de manière durable, cohérente et concertée.

Description du projet

Le Cadre territorial de planification et de cartographie des usages vise à doter la **MRC** d'un outil de gouvernance spatiale permettant d'orienter les projets de développement selon le potentiel et les contraintes des territoires miniers.

Ce projet, bien qu'inspiré du secteur énergétique, s'étend à l'ensemble des usages : énergie, développement industriel, tourisme, agriculture, foresterie, biodiversité et requalification des sites miniers.

Il se déploierait potentiellement en trois grands volets complémentaires :

Volets	Objectif principal	Exemples d'actions ou de livrables
Cartographie intégrée du territoire	Identifier et représenter spatialement les potentiels et contraintes du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des zones propices à l'énergie solaire, géothermique, éolienne ou au pompage; • Inventaire des haldes, friches, terrains industriels et zones rurales disponibles ; • Cartographie des sols stables, des zones à risques, des milieux naturels sensibles et des infrastructures existantes.

<p>Zonage stratégique et scénarios d'usage</p>	<p>Définir un cadre clair pour l'aménagement et la compatibilité des usages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classification des sites selon les usages permis (énergétique, industriel, touristique, agricole, etc.) ; • Délimitation des zones à préserver ; • Simulation de scénarios d'occupation à l'horizon 2040.
<p>Cadre réglementaire et concertation</p>	<p>Adapter la réglementation et coordonner les acteurs pour accélérer la mise en œuvre des projets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec Hydro-Québec, le MELCCFP et la CPTAQ pour harmoniser les normes ; • Intégration de critères d'acceptabilité sociale dès la planification ; • Organisation d'ateliers de concertation pour valider les zones prioritaires.

À ce stade, les retombées anticipées demeurent hypothétiques, mais elles laissent entrevoir un impact structurant pour la **MRC des Appalaches**. La mise en place de ce cadre territorial permettrait d'abord d'accélérer les démarches de développement en offrant une lecture claire et intégrée du territoire. En rendant l'information accessible et centralisée, il faciliterait la planification des projets et la prise de décision. Le projet contribuerait également à sécuriser les investissements en réduisant les risques liés à l'instabilité des sols, aux contraintes réglementaires ou aux conflits d'usage entre les différents secteurs d'activité.

Par ailleurs, il renforcerait la coordination interinstitutionnelle et la prévisibilité réglementaire, en favorisant une meilleure collaboration entre les acteurs publics, parapublics et privés. Cette démarche aurait aussi pour effet d'accroître la transparence et l'adhésion citoyenne, grâce à une meilleure compréhension des projets et à une planification plus ouverte du développement territorial. Enfin, le cadre positionnerait la **MRC des Appalaches** comme un modèle de planification territoriale intégrée au Québec, combinant rigueur technique, cohérence stratégique et engagement collectif.

En somme, il constituerait l'assise spatiale et décisionnelle de la revalorisation du territoire, un outil à la fois pragmatique et prospectif pour concilier développement, environnement et innovation.

Projet 4 – Stratégie touristique minière intégrée et de rayonnement régional

Genèse du projet

Le projet de stratégie touristique intégrée et de rayonnement régional s'inscrit dans la continuité de l'orientation 4, *Faire de la MRC des Appalaches une destination touristique minière complète et distinctive alliant nature, culture et patrimoine*. Au fil des discussions, il est apparu que la **MRC des Appalaches** possède déjà plusieurs initiatives touristiques de grande qualité telles que le **Musée Minéro** et le site **KB3**, la plongée Flintkote, les circuits d'interprétation et autres requalifications de friches minières, mais que ces actions demeurent dispersées et peu connectées entre elles.

L'objectif est donc de regrouper les efforts de rayonnement et de structurer une offre touristique complète, cohérente et complémentaire, en valorisant les initiatives existantes tout en favorisant l'émergence de nouveaux projets. Cette stratégie vise à faire du tourisme minier un levier économique et identitaire, capable de renforcer la fierté locale, d'attirer de nouveaux visiteurs et d'accroître les retombées économiques sur l'ensemble du territoire.

Le projet repose sur la conviction que la **MRC des Appalaches** dispose d'un potentiel unique au Québec : un paysage minier spectaculaire, des sites emblématiques en transformation, une mémoire ouvrière riche, et un positionnement distinctif comme territoire démonstrateur de revalorisation post-industrielle.

Enjeux auxquels il répond

La mise en œuvre de cette stratégie intégrée répond à plusieurs enjeux identifiés dans les ateliers de réflexion :

Enjeux	Description
Fragmentation de l'offre touristique	Les initiatives existantes sont nombreuses, mais elles demeurent isolées, sans coordination globale ni récit commun pour les relier.
Manque de visibilité et de rayonnement	Malgré des attraits majeurs, la région reste peu connue comme destination touristique distinctive à l'échelle régionale et provinciale.

Cohérence et expérience visiteurs	L'absence d'une offre intégrée limite la capacité de prolonger la durée de séjour et d'assurer une expérience fluide et immersive pour les visiteurs.
Développement de nouveaux produits	Le potentiel touristique demeure sous-exploité : plusieurs sites et friches pourraient accueillir de nouvelles activités, expériences ou événements.
Concertation et gouvernance	Une coordination interinstitutionnelle est nécessaire pour harmoniser les actions de la MRC , de la SDE , des municipalités, des OBNL et des entreprises privées.

Ces enjeux traduisent un besoin commun : faire du tourisme minier un pilier structurant de la revalorisation territoriale, où chaque initiative contribue à un tout cohérent et porteur d'identité.

Description du projet

Le projet de stratégie touristique minière intégrée et de rayonnement régional vise à doter la **MRC** d'un plan concerté de développement et de promotion touristique, combinant inventaire, coordination et innovation. L'objectif est de connecter les initiatives existantes, d'en soutenir la consolidation, et d'encourager la création de nouvelles expériences touristiques inspirées de l'histoire, de la nature et de la transformation du territoire minier.

Voici les principaux volets du projet, qui structurent la démarche et en précisent les axes d'intervention :

Volets	Objectif	Initiatives potentielles
Inventorier et connecter l'existant	Regrouper et valoriser les initiatives déjà présentes pour bâtir une offre intégrée.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des attraits dans une carte interactive régionale (KB3, Flintkote, Mine Bell, sentiers, hébergements). • Mise en réseau des acteurs touristiques et culturels locaux. • Création d'un calendrier commun d'événements.

<p>Développer de nouvelles expériences touristiques</p>	<p>Stimuler la créativité et la diversification de l'offre touristique minière .</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'activités nautiques sur les puits enoyés (kayak, paddle board). • Réouverture du belvédère de la mine Lake. • Organisation de circuits thématiques (géocaching, autobus, gravel bike, circuits illuminés). • Création d'un train touristique reliant les sites miniers réhabilités. • Implantation de serres éducatives combinant tourisme, écologie et engagement communautaire. • À plus long terme, le projet Fleur-de-Lys, porté par GROBEC et ses partenaires, pourrait représenter une initiative phare : la reconnexion de la rivière Bécancour à l'ancien lac Noir offrirait un espace écologique et récréotouristique majeur, symbole de la transformation du territoire.
<p>Renforcer le rayonnement régional et national</p>	<p>Positionner la MRC des Appalaches comme une destination distinctive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une stratégie marketing territoriale ambitieuse en collaboration avec Tourisme Chaudière-Appalaches. • Développement d'une identité visuelle commune. • Campagnes de promotion ciblées (web, médias, événements)
<p>Gouvernance et financement</p>	<p>Assurer la pérennité et la cohérence de la stratégie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un comité de concertation touristique rassemblant la MRC, la SDE, les municipalités et les acteurs privés. • Recherche de financements pluriannuels publics et privés. • Suivi des retombées économiques et sociales.

Bien qu'encore à l'état de conception, la stratégie touristique minière intégrée devrait générer des retombées structurantes pour le territoire. Elle permettrait de renforcer la cohérence et la visibilité de l'offre touristique, d'accroître la fréquentation et la durée des séjours, et de stimuler la création de nouvelles entreprises touristiques et culturelles. Elle contribuerait également à accroître la fierté locale en donnant un second souffle aux sites emblématiques de la région et en mobilisant les citoyens autour d'un projet collectif de transformation et de mise en valeur du patrimoine.

À terme, cette stratégie positionnerait la **MRC des Appalaches** comme une destination post-minière de référence au Québec, reconnue pour la qualité de ses expériences, la richesse de son histoire et la singularité de ses paysages.

Annexes

Résumé des intrants à la planification stratégique

Rapport d'analyse sur la revalorisation des résidus miniers dans la MRC des Appalaches

Le rapport d'analyse a constitué le point de départ de la démarche de planification stratégique. Réalisé à partir d'une trentaine d'entrevues auprès d'acteurs économiques, institutionnels, scientifiques et communautaires, il visait à dresser un portrait complet de l'écosystème régional de revalorisation des haldes minières et à identifier les leviers de transformation du territoire.

L'analyse révèle que la **MRC des Appalaches** dispose d'un écosystème d'innovation rare au Québec, combinant un solide pôle scientifique (**Cégep de Thetford, Coalia, Kemitek**), des entreprises de pointe (**KSM, OLIMAG, Éco²Magnesia, Mazarin**) et des infrastructures logistiques et énergétiques stratégiques (train de Sartigan, centre de transbordement, réseau électrique). Elle souligne également une forte convergence des acteurs publics et privés autour de la volonté commune de transformer un passif industriel en moteur de développement durable.

Le rapport met toutefois en lumière plusieurs défis à relever, notamment la complexité réglementaire liée à la gestion des résidus amiantés, la rentabilité variable des procédés de valorisation et la nécessité de maintenir un dialogue transparent avec la population pour assurer l'acceptabilité sociale.

Ces constats ont orienté la planification stratégique vers la diversification des usages des haldes, la structuration d'une gouvernance collective et la création d'un écosystème intégré de revalorisation. Ce premier intrant a ainsi confirmé le potentiel de la **MRC des Appalaches** à devenir un territoire démonstrateur de transition post-minière et de durabilité.

Journée Homo Economicus

La Journée Homo Economicus a constitué un moment clé du processus de planification stratégique, permettant aux parties prenantes de replacer la **MRC des Appalaches** dans le contexte plus large des transitions économiques, énergétiques et climatiques à l'échelle mondiale et québécoise. L'activité visait à comprendre les limites de la croissance, les interdépendances entre énergie, économie et environnement, ainsi que les conséquences concrètes de ces dynamiques sur les territoires régionaux.

À travers une série de présentations et d'ateliers de réflexion, les participants ont pu prendre conscience de l'ampleur des défis posés par la raréfaction des ressources naturelles, l'endettement mondial, la transition énergétique et l'effondrement de la biodiversité. Les discussions ont mis en lumière la nécessité d'adopter une approche de développement plus sobre, ancrée dans la relocalisation de la production, la valorisation des compétences locales et la coopération entre les acteurs du milieu.

Cette journée a permis de dégager plusieurs enseignements structurants :

- l'importance de miser sur l'économie circulaire et la production locale pour réduire la dépendance externe ;
- la pertinence de développer une autonomie énergétique régionale basée sur les ressources renouvelables ;
- la nécessité d'une transformation des modes de consommation et de production vers la durabilité ;
- et la montée en importance de la cohésion sociale, de l'éducation communautaire et du rôle des institutions dans la transition.

Ces constats ont alimenté la formulation des orientations stratégiques du plan, en positionnant la **MRC des Appalaches** comme un territoire de transition post-minière, tourné vers l'innovation, la durabilité et la valorisation des savoir-faire locaux.

Journée OST

La Journée OST (Open Space Technology) a constitué un moment clé de consultation et de cocréation, réunissant plus d'une centaine de participantes et participants issus des milieux économiques, scientifiques, institutionnels, communautaires et citoyens. Un OST est une méthode participative qui favorise la discussion libre et la collaboration autour d'une question centrale. Les participants y définissent eux-mêmes les thèmes de discussion et les solutions à explorer, ce qui permet de faire émerger rapidement des idées concrètes et partagées.

L'objectif de cette journée était de mobiliser l'ensemble des parties prenantes du territoire afin d'identifier les leviers de développement prioritaires pour la **MRC des Appalaches** et de définir collectivement les pistes de transformation nécessaires à sa vitalité à long terme.

Les échanges ont permis de dégager cinq grands axes de réflexion structurants. D'abord, les discussions ont mis en avant la nécessité de renforcer l'image du territoire et son attractivité, notamment par une stratégie de communication commune, la mise en valeur des expériences locales et le développement d'une offre touristique distinctive. Ensuite, la transition écologique et énergétique est apparue comme un enjeu central, avec la volonté de soutenir la recherche sur les énergies renouvelables, d'intégrer l'économie circulaire aux projets de développement et de sortir du statu quo énergétique.

Les participants ont aussi insisté sur l'importance de transformer la perception des sites miniers en leviers d'innovation, à travers la revalorisation écologique des haldes, la protection de la biodiversité et une planification plus durable de l'aménagement du territoire. En parallèle, la mobilité durable et la logistique du territoire ont été identifiées comme des priorités pour réduire la dépendance à la voiture individuelle et favoriser le transport collectif, actif et partagé. Enfin, les discussions ont convergé vers la nécessité d'une gouvernance plus ouverte et collaborative, misant sur la coopération entre les acteurs, la mutualisation des ressources et la structuration d'un écosystème d'innovation local pour soutenir les projets porteurs.

Les idées issues de cette journée ont directement alimenté les fondements du plan stratégique, en confirmant l'importance d'une approche intégrée reliant économie, environnement et cohésion sociale. Elles ont permis de poser les bases des orientations stratégiques et des projets collectifs à venir, dans une perspective de transformation durable et concertée du territoire.

Portrait territorial

Le portrait territorial dresse une vue d'ensemble des forces, vulnérabilités et dynamiques de transformation du territoire. Il révèle une région riche en ressources naturelles et en savoir-faire industriel, mais confrontée à d'importants défis démographiques, environnementaux et de gouvernance.

La **MRC** couvre près de 2 000 km² au cœur du massif appalachien et se distingue par une abondance en eau douce, un vaste couvert forestier et un potentiel énergétique notable (hydroélectricité, solaire, éolien). Cependant, l'héritage minier pèse encore sur la qualité des sols et de l'air, et les aléas climatiques accentuent la fragilité des infrastructures routières et hydriques.

Sur le plan humain, la population de 44 500 habitants se caractérise par un vieillissement rapide et une faible croissance, accentuant les pressions sur la main-d'œuvre et les services de santé. Le niveau de scolarité demeure légèrement inférieur à la moyenne régionale, bien que les compétences productives soient solides dans la métallurgie et la chimie verte grâce aux centres collégiaux **Coalia** et **Kemitek**. Le défi majeur reste la requalification de la main-d'œuvre issue du secteur extractif et l'attraction de talents dans les domaines des technologies propres.

L'économie locale repose sur trois piliers : la fabrication métallurgique, la construction et les services de santé, soutenus par un réseau de 1 580 entreprises, dont la majorité compte moins de cinq employés. Ce tissu économique diversifié, mais fragmenté, demeure dépendant des marchés mondiaux des métaux et des prix énergétiques. La revalorisation des haldes minières, la chimie verte et les matériaux bas carbone offrent cependant des perspectives structurantes pour repositionner la région dans l'économie de la transition énergétique.

Le diagnostic souligne aussi un fort capital social : plus de 200 organismes communautaires, des coopératives actives et un incubateur en économie circulaire témoignent d'un milieu dynamique et mobilisé. Toutefois, la fragmentation municipale – 19 municipalités dont plusieurs à faibles moyens – et l'absence de gouvernance territoriale intégrée freinent la mutualisation des ressources et la cohérence des décisions.

Sur le plan environnemental, la **MRC** fait face à une pression croissante sur les limites planétaires. Les émissions industrielles et le transport routier maintiennent une empreinte carbone élevée, tandis que la contamination résiduelle des sols et la perte de biodiversité menacent la santé des écosystèmes. Néanmoins, la région dispose d'atouts importants pour sa transition : un potentiel éolien et solaire considérable, une couverture forestière de 65 % et une volonté politique émergente autour de la durabilité.

En conclusion, le diagnostic territorial met en lumière une **MRC** dotée de solides fondations économiques et sociales, mais vulnérable à la polarisation territoriale, au vieillissement et aux contraintes climatiques. L'enjeu clé réside dans la diversification bas carbone, la coordination régionale et la planification selon les limites planétaires. Ces constats ont directement orienté la formulation des orientations stratégiques du plan DuGrisAuVert, fondées sur la robustesse, la coopération intermunicipale et la transformation durable du territoire.